



Sommet Union Africaine - Union Européenne 2017
African Union - European Union Summit 2017

29 - 30 Novembre 2017
Abidjan, Côte d'Ivoire

Compte-rendu

1^{er} Forum des gouvernements locaux Afrique-Europe

#AUEUlocal

Les collectivités territoriales unissent leurs efforts
pour un développement durable

27 novembre 2017
Abidjan, Hôtel du District

Organisé par :



Soutenu par :





Compte rendu du 1er Forum des gouvernements locaux et régionaux Afrique-Europe¹

Cérémonie d'ouverture

M. Gilbert Kone Kafana. Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI)

M. **Gilbert Kone Kafana** a procédé à l'ouverture de la session avec une allocution et des remerciements adressés à :

- Monsieur le Président du Conseil des Communes et Régions de l'Europe (CCRE)
- Monsieur le Représentant du Président de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA)
- Monsieur le Président de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI)
- Monsieur le Gouverneur du District Autonome d'Abidjan
- Messieurs les Maires, et Elus Locaux et Régionaux de Côte d'Ivoire, d'Afrique et d'Europe
- Messieurs les Journalistes,
- Messieurs les Participants et Invités au Forum
- Mesdames et Messieurs.

Dans son allocution d'ouverture, il a souligné l'engagement de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA) qui est l'association panafricaine des collectivités locales africaines qui déploie des efforts en vue de porter la voix de l'Afrique Locale partout où besoin est.

En ma qualité de Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), c'est avec un sentiment de solidarité, d'obligation de dévouement et de responsabilité que j'ai apprécié la décision de l'Assemblée Générale de CGLUA, tenue à Johannesburg en décembre 2015, de me désigner comme membre du Conseil Panafricain, organe délibérant de l'Organisation panafricaine.

A la même date, il a plu également mes à mes pairs de me confier la délicate responsabilité de représentant de l'Afrique de l'Ouest au sein de la Commission de Gestion Financière du Conseil Panafricain. C'est donc en cette double qualité, au moment où mon pays, la Côte d'Ivoire, se réjouit de recevoir plus d'une centaine d'élus locaux d'Afrique et d'Europe, qu'il m'échoit la délicate charge de prendre le premier, la parole et de vous souhaiter, chers collègues, la bienvenue à Abidjan, ville cosmopolite et capitale économique de la Côte d'Ivoire. Au-delà de ces mots de bienvenue, je voudrais exprimer la gratitude des élus locaux de Côte d'Ivoire à PLATFORMA - la voix européenne des collectivités locales et régionales, et au Conseil des Communes et Régions d'Europe. Ce sont ces deux organisations européennes qui, en accord avec CGLUA, notre Organisation panafricaine, ont développé l'ingénieuse initiative de tenir à Abidjan ce 1er Forum Afrique-Europe des collectivités locales et régionales, en marge du 5ème Sommet Union africaine - Union européenne.

¹ Le discours prononcé fait foi

Au nom de mes collègues, élus locaux de Côte d'Ivoire, je voudrais réitérer ma gratitude aux animateurs de CGLUA, au premier rang duquel se trouve M. Khalifa Ababacar Sall, Maire de Dakar, Président de CGLUA, qui n'est pas, ce jour, à nos côtés, pour les raisons que vous connaissez.

Le thème de la 5ème Sommet Union Africaine - Union Européenne est « investir dans la jeunesse ». Cette thématique nous interpelle en tant qu'élus locaux, que nous soyons d'Afrique ou d'Europe. La jeunesse est un sujet de grande préoccupation lorsque les politiques publiques nationales et/ ou locales n'arrivent pas à satisfaire suffisamment les besoins d'éducation et d'emplois des jeunes. L'abondance de l'actualité sur les aventures migratoires de la jeunesse africaine et les pratiques moyenâgeuses de l'esclavage dévoilées, il y a peu, constituent de fortes illustrations de ces préoccupations collectives.

J'ose espérer que les échanges d'expériences et d'opinions qui auront lieu tout au long de nos travaux, puissent déboucher sur des conclusions et recommandations pertinentes, en termes de solutions, au défi global de développement économique local durable prenant en compte les questions de l'éducation, de la formation, de l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes ainsi que le cadre de vie de nos populations.

« Je suis persuadé que la décentralisation, prônée par tous nos Etats, constitue un important levier pour atténuer toutes ces questions. »

En effet, en accordant plus d'autorité et de ressources aux gouvernements locaux, les politiques publiques devraient avoir plus de chance d'être plus efficaces et inclusives puisque les autorités locales, acteurs de proximité, ont l'avantage d'être plus imprégnées des opinions, besoins et attentes de nos populations et plus particulièrement des jeunes et des femmes. Puisse se dérouler avec succès ce premier Forum Afrique-Europe des Gouvernements Locaux et Régionaux

M. Jeannot Ahoussou-Kouadio, Président de l'Association des Régions de Côte d'Ivoire (ARDCI)

C'est avec une joie particulièrement grande que je prends la parole ce jour, lundi 27 novembre 2017, ici au nom de l'ensemble des élus locaux ivoiriens regroupés au sein de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) que j'ai l'honneur de diriger.

Je puis le dire, en effet, c'est une grande fierté pour la Côte d'Ivoire, notre beau pays et pour les populations ivoiriennes, et surtout pour les Gouverneurs de Districts, les Présidents de Régions, les Maires, les Conseillers de Districts, les Conseillers Régionaux et Conseillers municipaux d'accueillir, aujourd'hui, le premier forum Afrique-Europe des Gouvernements Locaux et Régionaux.

Je veux donc, au nom des élus locaux ivoiriens, et de leurs homologues africains et européens, rendre hommage au Président de la République, SEM Alassane OUATTARA et lui exprimer notre infinie gratitude pour avoir accepté que se tienne, en marge du cinquième sommet Union Africaine-Union Européenne, le présent forum Afrique-Europe des Gouvernements Locaux et Régionaux.

Ces remerciements vont également à l'endroit du Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du Gouvernement dont le parrainage traduit le soutien du Gouvernement, aux questions touchant à la décentralisation et au développement local en tant que vecteurs de transformation socio-économique.

Je n'oublie pas aussi de saluer Monsieur Elong MBASSI, Secrétaire Général de « Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique » (CGLU-Afrique), ainsi que nos amis de PLATFORMA dont les structures ont joué un rôle majeur dans l'organisation du présent forum.

Au nom de mes pairs, élus locaux ivoiriens et en mon nom personnel, je veux vous souhaiter le traditionnel AKWABA, c'est-à-dire la cordiale bienvenue à toutes et à tous. L'Afrique vous accueille, la Côte d'Ivoire vous reçoit. Je vous souhaite également de trouver le temps, en marge des travaux, pour découvrir l'hospitalité et la chaleur humaine propre à la tradition ivoirienne ainsi que les diverses merveilles, notamment culturelles qui s'offriront à vous.

Pour les élus locaux ivoiriens, en offrant à l'Afrique et à l'Europe le cadre de ce forum d'échanges, la Côte d'Ivoire donne ainsi l'occasion aux élus des Gouvernements infranationaux, l'occasion de contribuer à la recherche des solutions aux principales problématiques qui seront au cœur du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, à savoir notamment la question de la jeunesse, la paix et la sécurité, la migration et la mobilité humaine, la création d'emplois, les investissements, mais également le changement climatique et l'accès à l'énergie.

Il s'agit donc là d'une formidable occasion pour les élus locaux d'Afrique et d'Europe d'engager le dialogue, en prenant en compte les spécificités de contextes, de législations et les contraintes propres à chaque continent. Mais, surtout, et c'est cela le plus important, notre rencontre devra aider à formuler une vision commune du rôle des gouvernements régionaux et locaux dans la gestion de nos territoires et la prise en compte des besoins fondamentaux de nos populations, dans la transformation structurelle de nos sociétés, dans la prise en compte des principales problématiques auxquelles nos populations sont confrontées. Il s'agit des questions de financement du développement, de la place accordée aux gouvernements infranationaux dans la gestion des dossiers comme les ODD, l'emploi et l'insertion des jeunes ainsi que le développement durable.

Ce forum devra également être l'occasion pour toutes les autorités issues des gouvernements locaux et régionaux de réaffirmer, de façon claire et précise, que la réflexion et les décisions sur le futur de l'humanité, notamment sur la jeunesse en tant que moteur de

développement durable, sur le financement du développement local et le bien-être de nos populations, ne peuvent se faire qu'en les impliquant de façon active.

« Nous sommes ici réunis parce que, toutes et tous autant que nous sommes, nous souhaitons démontrer le rôle important des gouvernements régionaux et locaux en tant qu'acteurs de développement, afin de proposer des solutions dans la gouvernance de nos sociétés mais également sur des questions transversales. »

Celles-ci concernent notamment le dialogue politique et la redéfinition des orientations stratégiques du partenariat Union Africaine - Union Européenne, la coopération entre nos deux continents à l'échéance de l'Accord de Cotonou, signé entre les 79 États du groupe ACP et les 28 pays de l'Union Européenne, tout comme l'immigration et ses conséquences désastreuses, le développement durable, les Objectifs de Développement Durable.

La question de l'investissement dans la jeunesse pour un avenir durable qui est au centre du cinquième sommet Union Africaine-Union Européenne des 29 et 30 novembre 2017, devra trouver également un écho favorable au cœur de nos échanges, puisque la jeunesse est l'avenir de nos collectivités territoriales, de nos sociétés, de nos pays respectifs, de nos continents et de la communauté internationale.

Chers Représentants des Gouvernements Régionaux et Locaux, la communauté internationale nous regarde et attend que nous sortions de ce forum avec des propositions précises et concrètes sur les principales problématiques du moment. Il nous faut, à travers les différentes tables rondes et panels ainsi que dans la déclaration des Gouvernements Locaux et Régionaux qui sanctionnera nos travaux, mener des réflexions fécondes qui pourront aider les Chefs d'Etat et de Gouvernement à leur Sommet des 29 et 30 novembre 2017, dans leur prise de décision.

Nous, gouvernements locaux, nous voulons être des partenaires crédibles et efficaces des Etats et des organisations internationales. C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos. Bons travaux à toutes et à tous.

M. Stefano Bonaccini, Président de la Région Emilia-Romagna, Italie, Président du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) et Co-président du Forum

Monsieur le Premier ministre,
Honorables présidents des régions,
Honorables maires et conseillers des
villes et régions d'Europe et d'Afrique,
Tout protocole respecté,

Je tiens à vous témoigner ma gratitude pour votre participation, en particulier à ceux d'entre vous qui sont partis de pays lointains d'Afrique et d'Europe pour se rendre ici – pour faire connaître les priorités de nos gouvernements locaux et régionaux et montrer dans quelle mesure nous contribuons déjà au développement durable. Votre présence donne à ce forum une importance supplémentaire.



J'exprime également ma satisfaction quant au fait que, pour la toute première fois, nous organisons un forum des collectivités locales et régionales Afrique-Europe. Nos continents sont interdépendants. Au niveau infranational, nous collaborons depuis de nombreuses années et il est grand temps que cela soit également visible dans le contexte du partenariat UA-UE.

Nous sommes au début d'une journée de travail intense qui nous mènera à l'adoption de la déclaration des collectivités locales et régionales auprès des chefs d'État. Et nous transmettrons ces messages au Sommet mercredi matin.

Chers collègues, l'Afrique ne représente pas la cause des défis de l'Europe, mais elle fait partie de la solution.

« Le futur de l'Afrique est le futur de l'Europe »

En tant que représentant des villes et des régions d'Europe, je ne peux que souligner notre désir de contribuer à cet avenir durable des deux continents. Nous sommes ici parce que nous croyons aux partenariats. Aujourd'hui, nos messages s'adressent à l'Union africaine et à l'Union européenne, pour que les gouvernements locaux et régionaux tiennent compte de leur engagement en tant que partenaires égaux dans la conception de politiques et de programmes, pour que nos voix soient écoutées, car nous disposons des renseignements nécessaires pour faire de toute stratégie de développement durable un succès. Les contre-vérités ne fonctionnent pas au niveau local : nos citoyens sont conscients de ce qui va et ce qui ne va pas. Notre relation étroite avec nos électeurs représente notre principale contribution.

Nous adressons nos messages aujourd'hui également les uns aux autres. Nous demandons à l'UA et à l'UE de nous écouter, mais nous devons également nous écouter les uns les autres en tant que partenaires égaux. Nous entendons parler d'initiatives concrètes qui méritent d'être échangées : l'Afrique dispose d'un réseau de femmes élues au niveau local (REFELA) et l'Europe dispose de ses Jeunes Conseillers élus - deux initiatives qui sont au cœur de notre obligation de rendre les sociétés inclusives - et nous devrions, à l'issue du présent forum, avoir des idées concrètes en nous inspirant les uns des autres. Pourquoi l'Europe n'aurait-elle pas un réseau de femmes maires ou l'Afrique un réseau de jeunes dans la vie publique locale dans un avenir proche ? Et si l'Union africaine et l'Union européenne envisagent sérieusement d'investir dans la jeunesse, alors je les invite à soutenir ce genre d'initiatives par le biais d'un partenariat conjoint.

Chers collègues,

Aujourd'hui nous présentons notre capacité à agir. Aujourd'hui, nous exigeons également des chefs d'État qu'ils modifient leur manière traditionnelle de procéder et qu'ils envisagent un avenir où la société soit intégrée par davantage de parties prenantes clés - et, de toute évidence, les gouvernements locaux en font intrinsèquement partie.

Nous rappelons que l'Union européenne a, à maintes reprises, reconnu le rôle des collectivités locales et régionales en tant qu'acteurs du développement, que l'Union africaine a maintenant aussi une charte sur l'autonomie locale et la décentralisation, et pourtant nous remarquons que les gouvernements infranationaux sont encore largement absents de facto dans les dialogues politiques au niveau continental. Nous espérons que cette situation change bientôt, étant donné que l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Consensus européen sur le développement et l'Agenda 2030 de l'ONU reconnaissent clairement que les objectifs ne seront pas atteints si les gouvernements locaux ne sont pas activement engagés, mobilisés et habilités à agir.

Le soutien que nous avons reçu de l'Union européenne à travers l'accord cadre de partenariat qu'elle a conclu avec le CCRE-PLATFORMA et CGLU-Afrique, ainsi que l'approbation par la Commission de l'Union Africaine de ce premier forum des collectivités locales Afrique-Europe, représentent un signe encourageant et nous espérons aller encore plus loin. Dans un an, nous nous joindrons à nos collègues de CGLU-Afrique dans leur conférence Africités au Maroc pour faire le point sur ce processus.

Enfin, je rappelle la valeur et l'importance des partenariats. Les villes et régions européennes ont une longue tradition de ce qu'on appelle souvent coopération décentralisée et jumelages. Ces actions de coopération ont fortement évolué, jusqu'à devenir des partenariats modernes et équitables entre collègues. Le personnel technique et les responsables politiques se rencontrent et échangent des idées. Ces partenariats ont des répercussions concrètes sur le renforcement des capacités de gouvernance des deux partenaires. Ils méritent d'être davantage soutenus dans ce contexte en mutation où, d'une part, une forte pression publique et politique en Europe incite à ne pas investir les fonds publics en dehors du territoire et, d'autre part, de plus en plus de responsabilités sont transférées aux villes.

Ces partenariats ne sont pas seulement anecdotiques, ils déclenchent de véritables changements systémiques au niveau infranational. Un partenariat de ce genre pourrait ne pas déboucher sur la construction d'un nouveau pont ou d'un tunnel dans une ville donnée, mais il pourrait améliorer la capacité des villes et des régions à planifier et à gérer stratégiquement leur territoire. Nous devons insister sur ce point, car nous gouvernons pour nos concitoyens et nous ne nous limitons pas à aménager l'environnement bâti de nos villes et de nos régions. N'oublions pas que toute initiative de la société civile ou du secteur privé ne sera véritablement couronnée de succès et durable que si elle intervient dans un contexte gouverné par une administration locale compétente et responsable. Le désir d'accroître le rôle du secteur privé dans le développement est compréhensible, mais nous devons insister aujourd'hui sur notre rôle d'orientation de ces processus - et dans de nombreux pays, il faut renforcer les capacités au niveau local pour nouer des contacts avec les grandes entreprises extérieures, afin qu'elles soient au service de tous.

Chers collègues, faisons donc un exercice ouvert aujourd'hui, autocritique sur ce que nous pouvons faire et ce que nous devons encore améliorer. Cela renforcera notre argumentation lorsque nous exigerons que le partenariat UA-UE reconnaisse notre rôle clé et tienne ses promesses d'engager davantage les gouvernements locaux.



M. Cheikh Gueye, Maire adjoint de Dakar, Représentant du Président de CGLU Afrique et Coprésident du Forum

Nous avons dû attendre le 5ème Sommet UA-UE pour qu'un forum des collectivités locales et régionales soit enfin approuvé. En Afrique, nous avons une longue tradition de rassemblement au Sommet Africités, dont le succès s'est confirmé dès la première édition, ici à Abidjan. Et ce sera également le cas pour ce Forum UA-UE des gouvernements locaux et régionaux. Les gouvernements nationaux doivent maintenant reconnaître que l'autorité publique est tridimensionnelle : nationale, internationale mais aussi infranationale.



« Le gouvernement national est trop exigü pour relever seul les défis mondiaux, mais trop vaste pour relever les défis locaux. »

Les trois niveaux de gouvernance doivent travailler ensemble. Nous espérons que toutes les parties prenantes du partenariat UA-UE sont conscientes que c'est à travers les territoires et la participation des gouvernements locaux que ce partenariat pourra s'enraciner avec succès au niveau local. C'est l'objectif de la coopération entre le CCRE et CGLU Afrique : les deux sections régionales de Cités et Gouvernements Locaux Unis, notre association mondiale, visent à traduire le partenariat entre l'Afrique et l'UE en partenariat entre territoires. Que notre travail soit le point de départ d'une nouvelle ère de coopération, d'amitié et de paix, grâce à la mobilisation des responsables locaux engagés dans la coopération au développement.

Mme Birgitte Markussen, Directrice générale adjointe - Division Afrique, Service européen pour l'action extérieure, Représentante de la HRVP Federica Mogherini



Je remercie les organisateurs des événements d'avoir invité l'UE à participer à cette cérémonie d'ouverture qui représente une occasion unique de dialogue entre les gouvernements locaux et régionaux d'Afrique et d'Europe, les États membres de l'Union africaine et de l'Union européenne, ainsi que l'UA et l'UE, à la veille du sommet UA-UE.

Il s'agit du premier Forum des gouvernements locaux et régionaux et je suis heureuse d'être en présence de tant de dirigeants locaux. Cette participation nombreuse souligne l'engagement des gouvernements locaux et régionaux envers le Partenariat UA-UE. L'Union européenne reconnaît le rôle

crucial des gouvernements locaux et des processus de décentralisation : pour que l'Agenda 2030 soit un succès, il doit être mis en œuvre par les organisations de la société civile, les gouvernements locaux, les jeunes et le secteur privé au niveau local. Il est donc essentiel que l'UE travaille en étroite collaboration avec ces parties prenantes. Le Consensus européen sur le développement récemment adopté reconnaît le rôle central des gouvernements locaux dans la réalisation de 65 % des 169 objectifs des ODD qui ne peuvent être atteints qu'en travaillant étroitement avec les gouvernements locaux et régionaux. La localisation des ODD est essentielle à la mise en œuvre effective de l'agenda mondial. Les gouvernements locaux autonomes et responsables peuvent promouvoir les ODD à travers un véritable développement local et la mobilisation d'un large éventail de ressources locales. Le renforcement de votre rôle en tant qu'autorité locale est indispensable pour répondre à la demande des citoyens, en garantissant l'inclusion et la participation, sans laisser personne au bord du chemin.

*« Votre mandat va bien au-delà de la prestation de services,
vous êtes bien plus importants. »*

Quant à l'urbanisation, votre rôle est tout aussi important : on s'attend à ce que d'ici 2050, 60 % de la population mondiale vive dans les zones urbaines. Les villes sont porteuses d'un grand nombre d'opportunités et de défis pour l'Afrique, l'Europe et au niveau mondial, mais elles nécessitent une action locale. Vous représentez également la première ligne d'accueil et d'intégration des migrants. Vous jouez un rôle stratégique important dans la gestion et la réduction des risques dans les pays où vous représentez la plus proche et parfois la seule forme de gouvernement présente au niveau local.

Pour contribuer à relever ces défis, l'UE se concentre sur certaines mesures de soutien aux réformes de décentralisation, au renforcement des collectivités locales et à la fourniture de ressources de développement. Ce Forum est l'un des résultats de la relation continue et stratégique entre vos gouvernements locaux et régionaux, l'UE et les réseaux régionaux d'Afrique et d'Europe, et nous continuerons à soutenir de telles initiatives à l'avenir. L'UE encourage également la coopération décentralisée, qui sous-tend la valeur ajoutée apportée à la mise en œuvre des programmes de développement par l'apprentissage continu et entre pairs, par le jumelage, les réunions et les échanges d'expériences. Ce type d'interaction - être ensemble face à face - ne peut être remplacé. Enfin, je remercie PLATFORMA et CGLU Afrique pour avoir lancé l'initiative de ce Forum, et je serai heureuse d'entendre vos recommandations concrètes pour la stratégie UA-UE.

Hon. Roger Nkodo Dang, Président du Parlement panafricain



Le processus d'intégration de l'Afrique est résolument engagé, notamment à travers le travail des collectivités locales et régionales qui répondent aux demandes des citoyens au niveau local. Le Parlement panafricain assure à cet égard la présidence de l'architecture de gouvernance de l'Afrique :

« Le rôle des collectivités locales et régionales dans le renforcement du partenariat UA-UE ne peut nous laisser indifférents »

Le principe de proximité ainsi que l'Agenda 2030, et en particulier les objectifs 11,12,16 et 17, soulignent l'ampleur du rôle des gouvernements locaux dans la construction d'un monde plus inclusif et solidaire. Ce changement de paradigme dans la stratégie conjointe Afrique-UE de 2007 est le meilleur moyen de traiter l'Afrique comme un tout : à partir du niveau de gouvernance le plus local et par une approche ascendante. Je confirme encore une fois la disponibilité du Parlement panafricain pour soutenir votre travail et je suis heureux de vous rencontrer à l'occasion de ce Forum.

Mpho Parks Tau, Président de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Le message que je veux faire passer dans ce Forum n'est pas nouveau, mais il s'impose plus que jamais : les gouvernements locaux et régionaux ont un rôle essentiel à jouer dans le développement. Sans un gouvernement local indépendant, politiquement habilité, compétent et bien doté en ressources, le développement en Afrique ou ailleurs ne pourra tout simplement pas être possible. Cités et Gouvernements Locaux Unis appelle à un nouveau pacte social entre les citoyens et l'État, afin de lutter contre les inégalités à tous les niveaux. Les gouvernements locaux et régionaux doivent être au cœur de ce processus, transformant les idéaux normatifs en politiques concrètes.

« J'espère que nous serons systématiquement impliqués dès maintenant »



CGLU s'engage à jouer son rôle dans l'agenda mondial. En cela, le Nord global a des responsabilités différentes de celles du Sud global, mais les liens et le rôle des gouvernements locaux et régionaux sont similaires dans le monde entier. La solidarité est l'un des principes fondateurs de CGLU. Et cela se reflète particulièrement dans les travaux de CGLU Afrique et du CCRE. Le leadership local peut prospérer avec un cadre juridique et des ressources adéquates. Nous avons donc besoin d'un engagement renouvelé en faveur de la décentralisation et de mécanismes reliant la gouvernance locale, nationale et internationale et créant des synergies pour identifier et atteindre des objectifs communs. J'espère que ce Forum se conclura par l'affirmation de ce type de gouvernance multiniveaux, entre les gouvernements locaux et régionaux, l'UE et l'UA. Nous nous félicitons des partenariats stratégiques entre l'UE et les associations de gouvernements locaux et régionaux, ainsi que de la coopération entre l'UA et CGLU-Afrique.

Mme Minata Samate Cessouma, Commissaire aux affaires politiques de la Commission de l'Union africaine



Je remercie le District d'Abidjan et le gouvernement de la Côte d'Ivoire pour avoir facilité l'accueil de l'ensemble des délégations et des participants dans ce Forum des gouvernements locaux et régionaux. Je me félicite de la participation des gouvernements locaux et régionaux africains et européens au 5ème Sommet de l'Union africaine et de l'Union européenne. Je suis honorée et heureuse d'être parmi ces représentants à l'occasion de ce Forum. Au cours de cet événement, les participants partageront leur expérience en vue de l'inclusion de la dimension locale dans le futur partenariat Union européenne - Union africaine.

Je me réjouis de l'opportunité offerte par ce Forum organisé à la veille du Sommet d'échanger avec les représentants des collectivités locales et régionales, et ma présence traduit le fort engagement de l'Union africaine à construire l'unité et le développement de son continent à partir du niveau territorial. Un tel développement a le potentiel d'accélérer le changement structurel de notre continent. La priorité est de construire une Afrique « à dimension humaine », un continent qui ne laisse personne à l'écart.

Le renforcement de nos deux unions exige la contribution des gouvernements locaux et de leurs dirigeants. Ils ont démontré par leur proximité avec la population leur capacité à obtenir des résultats concrets dans la mise en œuvre des programmes de développement. Les Chefs d'État ont décidé, lors de leur réunion de Malabo, la création d'un Haut Conseil des Gouvernements Locaux en tant qu'organe consultatif. La création effective de cet organisme complétera la représentation de tous les niveaux de l'architecture de gouvernance. J'aimerais que ce haut conseil soit l'équivalent du Comité européen des régions et qu'il soit opérationnel dès que possible.

« Pour l'après-Cotonou, il sera important que le point de vue des collectivités locales et régionales soit entendu et pris en considération »

Certains des points qui seront discutés par l'UA et l'UE - tels que l'accroissement de la prévention et la résolution des conflits, la lutte contre les migrations forcées et les déplacements - peuvent bénéficier de l'action des gouvernements locaux et régionaux. Les différents défis auxquels nos continents doivent faire face peuvent également être relevés par la décentralisation et la gouvernance. Je saisis l'occasion de ce Forum pour demander aux États qui ne l'auraient pas encore fait de ratifier la Charte des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local. Je tiens à souligner la nécessité de renforcer les capacités des élus locaux.

Au cours de ce Sommet, axé sur l'investissement dans la jeunesse, nous discuterons de la vie publique, des questions migratoires, de l'accès à l'énergie et du développement durable et inclusif. Ces questions sont également pertinentes pour la sphère d'action des collectivités locales et régionales. Je vous invite en particulier à redoubler d'efforts pour soutenir les jeunes. Les projets de coopération décentralisée en faveur de la jeunesse peuvent contribuer à maintenir les jeunes sur leur territoire d'origine et limiter les tragédies migratoires des jeunes africains.

Ce Forum préfigure la clé du dialogue politique souhaité par l'UA. Nous appelons à un dialogue constructif entre nos institutions pour bâtir un partenariat qui reflète les attentes de nos populations. J'espère que nous pourrions élaborer une feuille de route pour le partenariat UA-UE susceptible d'améliorer effectivement les conditions de vie de la population et le lien entre nos régions. Je suis consciente que nous écrivons aujourd'hui une nouvelle page de l'Histoire et je vous souhaite plein succès dans votre travail.

S. E. M. Barnabé Dassigli, Ministre de la décentralisation et de la gouvernance locale, Bénin, Président du Comité de l'Union africaine sur la fonction publique, le gouvernement local, le développement urbain et la décentralisation.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole ici en tant que Président du comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les services publics, le développement urbain, les gouvernements locaux et la décentralisation. Ce comité a pour mission d'améliorer les services publics à la population et de promouvoir la décentralisation et le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans les États africains. Parmi nos réussites, nous pouvons citer deux textes fondamentaux : la Charte africaine des valeurs et principes des services publics et la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local, qui est en cours de ratification et qui deviendra un des instruments de référence de l'Union africaine lorsqu'elle sera ratifiée par les États membres.

« Il est temps de démontrer que les villes et les territoires jouent un rôle crucial dans l'élaboration des politiques et des stratégies. »

Les domaines dans lesquels ce principe s'applique sont nombreux, qu'il s'agisse du climat, du développement économique, des migrations, de la jeunesse, tous ces domaines politiques sur lesquels vous avez choisi de débattre dans ce premier Forum.

Les gouvernements locaux et régionaux représentent une source extraordinaire d'innovation et de bonnes pratiques qui, à son tour, inspirera d'autres municipalités grâce au partage d'expériences. Avec le secteur privé et la société civile, ce Forum Afrique-Europe des gouvernements locaux et régionaux était le chaînon manquant du dialogue UA-UE. Il constitue aujourd'hui un débat concret sur la vie des populations dans les villes et les territoires. Le comité technique spécialisé n°8 est favorable à l'institutionnalisation de ce Forum des gouvernements locaux et régionaux parmi les manifestations parallèles officielles, et est convaincu que les conclusions de ce Forum enrichiront le travail du Sommet UA-UE. J'espère que vous aurez l'occasion de les présenter au Sommet dans deux jours.



Panel 1 : Le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la promotion du dialogue politique et du partenariat stratégique UE-UA

Le Panel est modéré par M. Jean-Pierre Elong Mbassi, Secrétaire général de CGLU Afrique

M. Hans Janssen, Maire d'Oisterwijk (Pays-Bas), membre du Comité des régions, membre du Conseil politique de PLATFORMA

Pour la plupart des maires européens, Cotonou n'est qu'une ville lointaine. Cela montre une sous-estimation de ce que le partenariat UE-ACP signifie pour les gouvernements locaux en Afrique et pour les partenariats entre les gouvernements locaux et régionaux européens et africains. L'accord de Cotonou a été l'un des tout premiers accords multilatéraux reconnaissant explicitement les gouvernements infranationaux en tant qu'acteurs du développement.

Toutefois, l'étude PLATFORMA que nous publions aujourd'hui montre clairement que l'accord n'a pas tenu ses promesses. Les rapports analysent d'abord les engagements pris dans l'accord de partenariat de Cotonou, et plus particulièrement son article 4 et d'autres dispositions mentionnant les collectivités locales.

L'accord précise donc clairement :

- Les gouvernements locaux sont tenus informés et impliqués dans les consultations ;
- Les gouvernements locaux reçoivent une assistance au renforcement des capacités ;
- La coopération décentralisée est encouragée en tant que moyen de mobilisation des capacités, des modes opératoires innovants et des ressources ;
- Les administrations locales reçoivent des ressources financières ;
- Les pays ACP poursuivront des politiques de décentralisation.

Sur la base d'une série de questionnaires et d'entretiens, il ressort des conclusions que ces engagements n'ont pas été tenus de manière efficace dans tous les pays, et que l'une des raisons expliquant cette situation est le manque de structure ou de mécanisme formel et convenu pour la participation des gouvernements locaux.

Ne permettons pas que cela arrive au partenariat UA-UE ! Il est désormais clair que le cadre après-Cotonou prend la direction d'une coopération régionale accrue, accordant encore plus d'importance au partenariat UA-UE dans ce processus. Tirons donc parti des leçons apprises, maintenons, mais surtout concrétisons, la participation des collectivités locales et régionales. Aujourd'hui, nous devons défendre fermement notre cause et partager la déclaration que nous allons adopter à l'issue de notre forum. Nous devrions élaborer un programme d'action et faire le point en peu de temps - sans attendre le prochain sommet des chefs d'État dans cinq ans.

Nous devons trouver des synergies entre les actions en Afrique et en Europe - et entre les acteurs africains et européens. À cet égard, PLATFORMA - le réseau des collectivités locales et régionales pour la coopération décentralisée au développement - augmentera sa contribution à la coordination des praticiens européens de la coopération décentralisée par le biais d'une cartographie, en élaborant un texte narratif et des concepts communs sur la

manière de répondre à l'évolution des contextes dans les politiques et les réalités. Cela créera un message toujours plus fort aux instances décisionnelles de l'UE en matière de développement et renforcera la sensibilisation au niveau des États membres de l'UE. Nous estimons qu'elle permettra de libérer le véritable potentiel de ce que les villes et régions d'Europe peuvent apporter.

« L'apprentissage entre pairs est l'un des moyens les plus efficaces et efficaces pour le renforcement des capacités »

Nous devons promouvoir l'apprentissage entre pairs. La mise en valeur de la richesse d'expériences et d'expertises que chaque gouvernement local et ses associations ont accumulées en Europe et en Afrique a un effet de levier important pour atteindre les objectifs de développement durable.

Au nom de la coalition PLATFORMA, VNG International a piloté l'initiative CONNECT ([CONNECT initiative](#)) pour faciliter l'échange d'expériences des municipalités au profit de capacités locales accrues pour atteindre les objectifs de développement durable. Nous avons vu à quel point cela a constitué un catalyseur de changement au niveau local et nous espérons que le partenariat UA-UE pourra approuver et soutenir une mise en œuvre efficace de cette initiative.



Mme Linda McAvan, membre du Parlement européen, Présidente de la Commission du développement

Avant d'être élue députée européenne, j'ai travaillé dans un gouvernement local, dans une ville minière du nord de l'Angleterre dévastée par la fermeture des mines. Pour faire face aux nombreuses difficultés de cette situation, nous avons besoin de fonds qui nous aident à reconstruire les structures et à créer de nouveaux emplois dans notre ville, mais nous avons aussi besoin d'idées. Pour obtenir des fonds, nous nous sommes adressés à l'Union

européenne, qui dispose d'un système de redistribution de ressources aux régions pauvres, et l'UE a établi un programme spécial pour les régions charbonnières afin que nous puissions obtenir de l'aide par le biais de ce programme. Mais ce qui nous a aidé autant que l'argent, c'est l'échange d'idées avec d'autres villes de la région. Nous avons donc créé un réseau de régions charbonnières pour toute l'Europe.

« Je suis une passionnée des gouvernements locaux »

Nous avons discuté ce matin des ODD, et dans le nouveau Consensus européen sur le développement il existe une partie spécifique soulignant l'importance des gouvernements locaux et régionaux. Étant donné qu'au cours des prochains mois nous commencerons à définir le programme des 7 prochaines années, je souhaiterais que des engagements soient pris pour faire des collectivités locales et régionales de véritables acteurs de ce programme. Nous devons veiller à ce que les villes soient en mesure de mettre en œuvre et d'exécuter des projets sur les jeunes, le changement climatique, etc.

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'après-Cotonou dans laquelle nous mettons l'accent sur le rôle des gouvernements locaux. L'UE doit maintenant faire connaître ses plans pour l'après-Cotonou et la négociation s'ouvrira ensuite entre les États. Je n'oublierai pas les gouvernements locaux à ce moment-là, et les collègues africains doivent également insister lors de ces négociations.

M. Väino Reinart, Sous-secrétaire d'État à la politique économique extérieure et à la coopération au développement, Estonie, Présidence du Conseil de l'Union européenne

Le Plan d'action pour le développement durable 2030 exige la participation des gouvernements locaux et régionaux.

« Les gouvernements locaux et régionaux représentent les citoyens, c'est pourquoi nous devons prendre en compte leurs avis »

La présidence estonienne considère que l'UE et l'UA sont des entités uniques en leur genre. Nous sommes tout à fait conscients en Europe de la différence entre les lieux et les territoires, il faut tenir compte de ces différences. Mais la présidence représente l'ensemble de l'Union, et nous avons pu tenir compte des spécificités des différentes régions et encourageons les collègues africains à promouvoir de la même manière leurs intérêts régionaux.

Mme Jeanne d'Arc Kagayo, Ministre du développement local du Burundi, Membre du Bureau du comité technique n°8 de l'Union Africaine

Il est difficile de comprendre pourquoi, depuis son adoption en 2014, la charte de l'Union africaine sur les principes et valeurs des services publics, des gouvernements locaux et de la décentralisation n'a toujours pas été ratifiée par tous les États membres, alors que nous sommes tous d'accord pour promouvoir la décentralisation dans notre politique nationale, à travers nos stratégies nationales. À un moment donné, les États semblent avoir peur, mais en tant que membre du gouvernement de la République du Burundi, je suis fière d'annoncer que le Burundi fait partie des trois États membres qui ont déjà ratifié cette charte. Depuis plus d'une décennie maintenant, les États africains sont soumis à un processus de modernisation qui passe par la décentralisation.

« La décentralisation rapproche les citoyens des processus décisionnels »

Le processus de ratification de la charte doit aller de l'avant afin que les États membres adoptent des normes et des engagements forts pour faire progresser la décentralisation. J'invite tous les États membres de l'Union africaine à prendre ces mesures. Je suis en faveur de la décentralisation et m'engage à plaider en faveur de la ratification de cette Charte auprès des autres États membres.

M. Mohamed Boudra, Maire d'Al-Hoceima, Président de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Locaux.

C'est à l'intérieur d'un territoire que nous pouvons évaluer le succès ou l'échec d'une politique nationale. C'est au niveau territorial que l'on peut voir les résultats concrets de la réduction de la pauvreté, de l'augmentation des inscriptions scolaires, de la lutte contre la radicalisation. J'espère donc que les recommandations que nous ferons aujourd'hui seront écoutées.

« L'Europe a besoin de l'Afrique et l'Afrique a besoin de l'Europe, mais toutes deux ont besoin de gouvernements locaux »



Panel 2 : Le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la promotion du dialogue politique et du partenariat stratégique UE-UA

Le panel est modéré par M. Frédéric Vallier, Secrétaire Général du Conseil des Communes et Régions d'Europe. L'objectif de ce deuxième panel est d'enrichir le dialogue politique avec l'expérience concrète des gouvernements locaux et régionaux africains et européens. Ce panel consacre son attention aux bonnes pratiques susceptibles de contribuer aux objectifs de la Stratégie conjointe Afrique-Europe (JAES), en démontrant comment les synergies sont possibles et comment ces bonnes pratiques contribuent au développement de nos gouvernements locaux et régionaux



Mme Koseiyti Odette, Membre du Réseau des femmes élues locales d'Afrique (REFELA)

À l'occasion de la Journée de la femme en 2017, le Secrétaire général des Nations Unies a déclaré que la participation active des femmes offre des opportunités de croissance sans précédent. Une femme travaille jour et nuit, même quand elle n'a pas de travail formel. Les femmes sont confrontées à de nombreux défis quotidiens et l'engagement dans la vie publique est un autre défi.

« Sans la participation des femmes, les politiques publiques ne donneront pas les résultats escomptés »

Ce n'est pas parce que les femmes ne veulent pas, c'est parce qu'elles manquent de temps et de soutien. Nous avons besoin d'hommes et de femmes pour le développement. Les femmes doivent participer aux changements en tant qu'actrices et non en tant qu'observatrices. Et cela doit se traduire par des dispositions légales.

Mme Jocelyne Bougeard, Adjointe au Maire de Rennes, représentante de l'AFCCRE, membre du Conseil Politique de PLATFORMA

Entre l'Europe et l'Afrique, aussi bien qu'au sein de l'Europe et de l'Afrique, il existe des cultures, des histoires et des structures différentes, mais il existe également des droits universels. Et ces droits requièrent des engagements individuels et politiques puissants. En effet, la discrimination et la violence demeurent, l'éducation et la formation restent insuffisantes.

Je crois fermement en la capacité des réseaux de collectivités locales d'être dynamiques face à ces défis.

« La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale compte plus de 1500 signataires, gouvernements locaux et régionaux de toutes tailles »

Dix ans après la ratification de la Charte en 2007, nous avons élaboré un guide pour promouvoir l'intégration de l'égalité des genres et la sensibilisation à l'égalité des genres dans tous les aspects de la vie publique. Il existe des exemples concrets dans de nombreux domaines. Certains articles concernent également la coopération au développement, toutefois les principes généraux pourraient très bien s'appliquer et être diffusés dans les pays africains. Ce qui manque maintenant, c'est la volonté de mettre en œuvre ce guide et de déterminer nos résultats au moyen d'évaluations. À tous les niveaux, la coopération et l'aide au développement doivent être fournies sous la condition qu'elles bénéficient autant aux femmes qu'aux hommes.

Frédéric Vallier suggère de continuer à avancer sur cette question et, en collaboration avec la commission de CGLU sur l'égalité, vers la création d'une charte universelle de l'égalité entre femmes et hommes, qui inclurait à la fois les défis de la représentativité, des politiques publiques en faveur de l'égalité, mais aussi la coopération entre les collectivités locales et régionales en la matière. Nous pourrions travailler sur cette charte avec l'Union africaine et l'Union européenne et leurs États membres, et avec ONU Femmes

La proposition est accueillie favorablement par Mme Koseiyti Odette et Mme Jocelyne Bougeard, toutefois Mme Koseiyti Odette souligne que les outils ne manquent pas et qu'il est impératif de les mettre efficacement en œuvre.

Mme Linda Hes, Conseillère de Castricum, Pays-Bas, Représentante du Réseau YELAC de jeunes élus locaux

J'aimerais partager avec vous mon expérience en tant que jeune leader locale et participante au projet YELAC. Lorsque j'ai été élue pour la première fois comme conseillère municipale, il m'a fallu plusieurs jours pour comprendre comment cela fonctionne, comment la politique

et l'administration fonctionnent. Et grâce au programme YELAC, j'ai appris à mieux connaître le fonctionnement de l'UE et l'impact concret de la législation européenne dans mon pays. J'ai à présent une vision plus large. J'ai également pris connaissance des différents défis que les politiques locales ont à relever dans d'autres pays européens. Mais le fait le plus important peut-être est que j'ai pu rencontrer d'autres jeunes représentants locaux. Il était important d'échanger, surtout parce qu'il n'est pas toujours facile de concilier les activités de jeune élue locale avec une vie privée. En outre, d'autres politiciens aguerris ont essayé de souligner que j'étais jeune et novice en politique. Et j'ai également dû trouver un moyen de remplir mes engagements dans la vie publique en tant que conseillère tout en les conciliant avec ma vie professionnelle et mes études. Ce sont là autant de défis qui pourraient décourager les jeunes d'intervenir activement dans la vie politique.

« Lorsque les jeunes ne sont pas représentés dans la vie publique locale, cela est également néfaste pour la démocratie »

Mme Therese Faye Diouf, Maire de l'Administration Locale de Diarrere, Sénégal

La jeunesse doit être motivée, formée, et les partis politiques doivent faire preuve de solidarité intergénérationnelle. Cette solidarité doit également se refléter dans les gouvernements locaux, faute de quoi la participation des jeunes continuera à diminuer.

« La participation des jeunes doit être considérée comme une priorité »

Considérons surtout les tendances démographiques récentes, les migrations et les abus - tels que l'état des choses que nous avons observé en Libye - les problèmes du chômage. Les gouvernements locaux constituent le niveau de gouvernance le plus proche des citoyens et doivent donc trouver des mécanismes et des politiques susceptibles de maintenir les jeunes sur leur territoire. Les jeunes ont également besoin de projets concrets les concernant directement.

M. Jean-Marie Tetart, Maire de Houdan, France, représentant de Cités Unies France

En France, nous disposons de partenariats de coopération décentralisée actifs depuis plus de 40 ans. En France, nous vivons la coopération décentralisée non seulement comme un projet d'expertise ponctuel, une formation ou un stage, mais plutôt comme une aventure à plus long terme au cours de laquelle nous essayons ensemble de changer ou de construire quelque chose. En fait, jusqu'à présent, la coopération a concerné surtout des pays en développement, et la dimension « matérielle » est très souvent présente. Toutefois, la tendance est d'aller vers une amélioration des services, une meilleure gestion locale et de contribuer au renforcement des capacités des villes et des régions. Tout cela en incluant progressivement les questions d'égalité des genres et d'inclusion des jeunes.

Nous devons travailler aux objectifs de développement durable qui, contrairement aux précédents Objectifs du Millénaire pour le Développement, ne se limitent pas aux pays en développement mais s'appliquent également à nos municipalités en Europe. Les ODD sont pertinents aussi bien pour les villes du Sud que pour les villes du Nord.

« Dans le cadre de notre coopération décentralisée, nous devons progresser ensemble vers la réalisation de tous les ODD, afin que d'ici 2030 ils soient atteints par les deux partenaires. »

La communauté internationale, et l'Union européenne en particulier, doivent donc reconnaître que les gouvernements locaux et régionaux sont le moteur du développement durable aussi bien en Europe qu'en Afrique. Le financement doit également permettre de façon spécifique une action à long terme, la stratégie de développement durable d'une collectivité locale ne pouvant pas s'adapter en permanence aux appels à propositions ponctuels.

Il est également temps d'évaluer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, de déterminer ce qu'est la coopération décentralisée et ce qu'elle n'est pas. Par exemple, la coopération décentralisée peut également s'avérer un outil d'éducation au développement, en favorisant des sociétés inclusives au sein desquelles les citoyens deviennent eux-mêmes acteurs et moteurs de la coopération au développement.

Mme Macoura Dao, Maire de Fombelo, Côte d'Ivoire, membre du Bureau de l'Union des Villes et municipalités de Côte d'Ivoire, membre du conseil d'administration du réseau des élues locales d'Afrique (REFELA), lauréate 2017 du prix d'excellence Alassane Ouattara du meilleur élu local de Côte d'Ivoire.

Les initiatives pour les femmes et les jeunes, notamment la formation et l'accès à l'emploi, sont essentielles, c'est pourquoi j'ai ouvert dans ma municipalité une coopérative de manioc dirigée par des femmes.

En ce qui concerne la coopération décentralisée, notre principal défi est l'accès au financement et à l'information. Par exemple, en tant que maire d'une petite municipalité, je n'avais jamais entendu parler de l'accord de Cotonou de 2000 ni des négociations en cours en vue d'un accord post-Cotonou.

« Une administration locale constitue le lieu où la mise en œuvre du développement et l'évaluation des programmes sont les mieux perçus, mais les maires ne sont souvent pas impliqués »

Je demande à l'UA et à l'UE qu'elles intègrent concrètement et officiellement les gouvernements locaux et régionaux dans leurs négociations de coopération, afin qu'ils deviennent de véritables acteurs du développement.

Mme Monica Barni, Vice-présidente de la Région Toscane, Italie, membre du conseil politique de PLATFORMA

La réussite de la coopération repose sur deux facteurs clés : premièrement, l'implication des différents acteurs territoriaux dans notre action internationale. Par exemple, les gouvernements locaux de la Région Toscane, ainsi que les ONG, sont impliqués dans notre soutien au processus de décentralisation au Burkina Faso et au Sénégal, en fournissant aux gouvernements locaux partenaires des capacités juridiques et en soutenant la société civile dans les processus de démocratie participative. Nous entreprenons également des actions similaires en Tunisie pour soutenir la difficile mais nécessaire réforme de décentralisation administrative. Et dans cette coopération, c'est l'Université de Sienne qui soutient les experts tunisiens chargés de définir la nouvelle loi nationale visant à conférer des pouvoirs aux autorités locales.

« Le deuxième facteur clé du succès réside dans la prise de conscience que la localisation des ODD est la condition essentielle de leur bonne mise en œuvre. »

M. Touzi Ahmed, Vice-président, Région de Marrakech-Safi

La Région de Marrakech-Safi est ouverte à des partenariats égaux avec des villes européennes et d'autres villes africaines. Nous avons conclu de nombreux partenariats avec d'autres régions d'Afrique

« Le partenariat ne consiste jamais à faire la leçon au partenaire, mais plutôt à partager le meilleur des deux parties »

À cet égard, une dimension clé est représentée par l'appui aux élus régionaux et aux fonctionnaires territoriaux en vue de former la future élite africaine.

Nous avons tous mentionné des accords internationaux, des ODD à l'Accord de Paris sur le climat. Tous ces instruments doivent être mis en œuvre au niveau local. Dans l'Accord de Paris, les États ont décidé de leurs contributions au niveau national, mais l'action climatique pour mettre en œuvre ces contributions doit être menée au niveau local, les municipalités sont en effet en première ligne lorsqu'il s'agit de faire face aux conséquences des catastrophes naturelles liées au climat. C'est pourquoi les gouvernements locaux devraient avoir accès au Fonds vert pour pouvoir mettre en œuvre les politiques d'adaptation et d'atténuation nécessaires.

Panel 3 : Financer le développement local

M. Paolo Ciccarelli, Chef d'Unité Villes, Collectivités locales, numérisation et infrastructure, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Commission européenne

Je voudrais axer mon intervention sur la présentation du Plan d'Investissement Extérieur (PIE). Tel que vous le savez, ce Plan a été mis en place l'année dernière, mais il a été difficile de le rendre pleinement opérationnel, ce qui sera annoncé lors du Sommet UA-UE demain. Il est composé de 3 piliers : 1) investissements ; 2) assistance technique ; 3) dialogue politique. Le premier pilier vise à garantir les investissements du secteur privé, notamment dans les domaines où le secteur privé n'investirait pas autrement, car jugés trop risqués. La garantie qui sera lancée demain couvrira les secteurs de l'énergie et de la connectivité, la numérisation, l'agriculture, les petites et moyennes entreprises et les villes durables. En ce qui concerne les villes durables, il devrait bénéficier directement aux villes en permettant aux gouvernements locaux d'accéder aux crédits.

« Au delà des opportunités d'investissement, le pilier du PIE consacré aux villes durables comprendra également le renforcement des capacités, afin d'accroître les capacités des municipalités à garantir leur accès direct au financement »

À ce jour, l'UE a surtout soutenu les villes par le biais de prêts souverains des gouvernements nationaux. Grâce à cette garantie, nous ouvrons de nouvelles possibilités pour que les municipalités aient accès à des investissements privés pour leurs projets d'infrastructure. Le système fonctionnera par le biais d'un appel à propositions lancé début décembre et adressé aux institutions de financement (telles que l'AFD, GIZ). Ces institutions de financement nous fourniront des produits financiers et nous proposeront des pays et des thèmes auxquels elles seraient intéressées. Dans une deuxième phase, elles définiront plus clairement les activités. Ces institutions de financement créeront un lien avec le secteur privé. Par conséquent, les autorités locales intéressées devraient commencer à s'engager avec les institutions financières et la délégation européenne dans leur pays. Le premier contact pour un maire devrait être la délégation de l'UE.

Mme Maria Shaw Barragan, Directrice, Opérations mondiales, Banque européenne d'investissement

La BEI investit 8 milliards d'euros, soit 10 % de ses activités, en dehors de l'UE. Un des domaines d'investissement concerne la lutte contre les effets du changement climatique. Pour être efficace, l'investissement doit être planifié et intégré, en regroupant les différents volets d'investissement.

« Le financement des besoins d'investissement passe par la fiscalité des services locaux, source essentielle de financement »

Pour appliquer des tarifs aux services locaux, il faudra évaluer quel est le prix juste et abordable de chaque service pour les usagers.

Quelques exemples concrets des activités de la BEI : en 2017, elle a financé un projet d'eau potable et d'assainissement à Bamako ; nous sommes en train de signer un projet en Angola qui améliorera l'accès à l'eau potable dans 9 municipalités ; nous travaillons également ici à Abidjan sur un projet d'amélioration de l'accès à l'eau ; nous travaillons également activement dans le domaine des transports urbains, en finançant principalement les voies rapides de transport en commun par autobus, en retirant les voitures de la circulation et en améliorant l'inclusion sociale, en particulier pour les femmes par le biais des transports.

Comment cela fonctionne-t-il? Par l'intermédiaire des ministères des finances ou des ministères en charge des gouvernements locaux. Le prêt sera d'abord octroyé au gouvernement national - le fonctionnement est identique au sein de l'UE. De cette façon, le gouvernement central peut contrôler la dette des gouvernements locaux, mais la ville qui met en œuvre le projet donne finalement son accord pour le projet d'investissement.

Toutes les activités de la BEI sont inscrites dans le cadre de l'accord de partenariat UE-ACP de Cotonou.

M. Tshepo Ntsimane, Responsable Office des zones métropolitaine, villes Intermédiaires et de l'eau, Division de la couverture des Investissements des clients, Banque de Développement de l'Afrique Australe (DBSA)

En dehors de l'Afrique du Sud, nous accordons des prêts à des États souverains désireux d'investir dans le développement. En Afrique du Sud, les municipalités sont créées par la Constitution, qui exige un certain nombre d'actes législatifs de soutien pour ses 259 municipalités, zones métropolitaines et districts.

« Le cadre législatif en Afrique du Sud crée un environnement propice aux investissements publics et privés au sein des gouvernements locaux »

En particulier, la Loi sur la gestion des finances municipales a été créée pour donner confiance en ce qui concerne les investissements dans les gouvernements locaux. 4 métropoles empruntent environ 2 milliards de dollars américains par l'émission d'obligations, ce qui est permis par la certitude législative. C'est pourquoi un environnement législatif propice est essentiel pour garantir les investissements dans les municipalités. Nous nous sommes

également aperçus que la capacité des gouvernements locaux est tout aussi importante pour garantir des projets bancables.

M. Kalev Härk, Conseiller de Valga, Estonie, Membre du Conseil politique de PLATFORMA

En tant que gouvernements locaux et régionaux, nous devons être aussi efficaces que possible, car les responsabilités doivent être partagées. En Estonie, nous pouvons discuter avec l'État de la somme à affecter aux gouvernements locaux. Mais l'Estonie est également une nouvelle venue dans l'UE et pour nous, tout comme pour les municipalités en développement en Afrique, l'investissement extérieur est toujours très important

Je proposerai à la Commission européenne et à la Banque européenne d'investissement de rechercher une flexibilité accrue en fonction des différents gouvernements locaux dans lesquels elles souhaitent investir. Vous devez également bien comprendre leurs besoins : non seulement en ressources financières, mais également en matière de réglementations plus accessibles. Il est également très important de continuer à travailler avec toutes sortes de municipalités, quelle que soit leur taille, afin d'offrir des possibilités à tous, sans laisser personne de côté. En Europe, ce sont aussi les petites villes qui croissent le plus rapidement.

La coopération décentralisée est un moyen facile pour mettre en commun des connaissances et des compétences supplémentaires. PLATFORMA est un réseau représentant environ 100 000 municipalités européennes ayant différentes connaissances et expériences en matière d'investissement pour le développement urbain.

« Le pouvoir de la coopération est énorme. Nous devons considérer toutes les municipalités une par une, en leur laissant toutes les possibilités de développement »

M. Jeannot Ahoussou Kouadio, Président ARDCI, ancien Premier ministre, Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, l'État consacre environ 2 % de son budget aux régions, ce qui est dérisoire par rapport à leurs besoins en infrastructures. Nous attendons maintenant une directive importante de l'UEMOA obligeant ses États membres à consacrer 20 % de leur budget à la décentralisation et aux gouvernements locaux.

Il existe également une loi permettant aux gouvernements locaux de s'engager dans une coopération décentralisée avec les gouvernements locaux et régionaux du Nord, mais la plupart des investissements de développement proviennent d'agences de développement telles que l'AFD. Par exemple, le projet Ecoterre vise à valoriser à la fois l'agriculture, l'économie et l'environnement pour le développement des territoires ruraux. 8 régions

bénéficient de 29,5 milliards de francs CFA sur la base du principe favorisant les régions les plus pauvres.

« Les associations de gouvernements locaux et régionaux sont les interlocuteurs à privilégier, car elles ont une cartographie claire des différents territoires et de leurs besoins »

Les gouvernements locaux et régionaux peuvent créer un lien entre les municipalités, les régions et les bailleurs de fonds qui soutiennent le développement international, pour que les bailleurs de fonds ou les investisseurs puissent cibler le financement le plus efficacement possible, en vue d'accroître la richesse et l'attractivité de ces territoires.

M. Bruno Leclerc, Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) à Abidjan

L'AFD réalise différentes activités au bénéfice des gouvernements locaux et régionaux :

- Des prêts aux gouvernements nationaux pour qu'ils réalisent des investissements structurels en faveur des bénéficiaires finaux dans les territoires ;
- Des prêts par le biais d'intermédiaires, tels que les fonds de développement municipal (par exemple, au Ghana, le fonds de développement du district) ;
- Des prêts directs à un gouvernement local ou régional, sans garantie de l'État, si une ville dispose de finances stables, d'un bon plan d'affaires et de capacités de remboursement (ex. Dakar, Ouagadougou). L'AFD est la seule agence de développement à effectuer ce type de prêts directs.
- Des subventions dans les pays où nous n'accordons pas de prêts, qui peuvent être accessibles aux gouvernements locaux. Par exemple, FICOL (l'instrument de financement pour les gouvernements locaux français) peut financer des projets de coopération décentralisée ; le mécanisme de financement de CICLIA vise également à financer des projets climatiques mutuellement bénéfiques pour 20-25 villes d'ici 2020, à travers un appui technique et des études pour travailler avec les villes sur le climat, en particulier sur l'adaptation.
- Des contrats d'allègement de la dette et de développement pour convertir la dette en subvention (ex. : Ecoterre en Côte d'Ivoire), visant à favoriser les investissements publics et privés issus des plans de développement économique et de développement de l'environnement territorial. Des exemples concrets en sont les marchés urbains de Bouaké et Yopougon ou le projet de revitalisation du développement des quartiers les plus pauvres d'Abidjan.
- De l'assistance technique et des formations : renforcement des capacités par le biais d'un centre de formation sur la planification, les services, la gestion financière ; de nombreuses villes y envoient leurs agents pour qu'ils bénéficient de ces formations.

Pour l'avenir, nous devons envisager de nouvelles ressources financières, par exemple comment utiliser les fonds de la diaspora - qui sont supérieurs aux fonds d'aide au développement - pour financer le développement local.

« *Tout bon projet trouvera un bailleur de fonds* »



Table ronde thématique 1 - Action climat

Coprésidents :

- **M. Mohamed Sefiani**, Maire de Chefchaouen et Membre du Comité Exécutif du Pacte Mondial des Maires sur le Climat et l'Énergie
- **M. Ronan Dantec**, Sénateur, France, Président Climate Chance

Experts :

Mme Marianne Overton, porte-parole du CCRE sur l'environnement, Vice-présidente du GL Angleterre et Pays de Galles

Chers collègues, je suis très heureuse de voir que vous avez été nombreux à choisir cette session sur le changement climatique, le plus grand problème à long terme auquel notre avenir commun est confronté. Mis à part les difficultés de traduction, j'espère que vous partagerez avec moi la recherche de solutions et d'opportunités, en travaillant localement pour un avenir meilleur.

Je vis personnellement la coopération UA-UE. L'Afrique et l'Europe font toutes les deux parties de moi, car ma naissance et mon enfance ont eu lieu au Kenya et en Afrique du Sud et que je suis actuellement à Londres et dans le Lincolnshire, en Angleterre. Je suis la Vice-Présidente de l'Association des Gouvernements Locaux (LGA) représentant 350 municipalités anglaises et galloises et membre du Conseil des Communes et Régions d'Europe, porte-parole sur les questions environnementales.

Pendant vingt ans, j'ai travaillé dans des zones sauvages reculées du Malawi et j'ai eu le plaisir de rencontrer leur représentant plus tôt aujourd'hui. J'ai fait appel à des groupes de volontaires européens pour aider à organiser des patrouilles de lutte contre le braconnage et contribuer à l'inventaire national de la biodiversité. Cela a permis d'établir l'importance des réserves fauniques et de faire évoluer les ressources et leur protection.

Je vais me pencher sur trois points : 1. Partager des idées ; 2. Recommander que la Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne soit ratifiée ce soir ; et 3. Partager des outils et des perspectives financières.

Tout d'abord, voici quelques idées issues de ma propre municipalité. Notre conseil dispose de fonds de retraite pour le personnel. Nous les avons rassemblés en une seule grosse caisse, dont le montant total s'élève à 46 milliards de livres sterling. Cela fait beaucoup d'argent. Nous avons convenu d'en utiliser un pourcentage pour soutenir les innovations contribuant à réduire le changement climatique. Il s'agit d'une industrie nouvelle en pleine croissance, que nous devons soutenir et qui, à notre avis, a également un sens financier. Deuxièmement, notre Conseil possède environ 2 000 maisons à louer. Nous avons installé des panneaux solaires sur les toits, de sorte que les locataires ne paient que peu ou pas du tout pour leur chauffage, ce qui permet à des centaines de familles de sortir de la précarité énergétique. Dans mon comté, le Lincolnshire, on ne jette plus de déchets dans les décharges. Nous réutilisons tous les matériaux, actuellement recyclés à 50 % et le reste est converti en énergie. De plus,

notre Conseil a encouragé et réalisé une centrale électrique utilisant des biocarburants cultivés localement qui fournit non seulement de l'électricité renouvelable mais également de la chaleur gratuite pour notre piscine publique. Nous avons atteint nos objectifs de réduction des émissions de CO2 deux ans plus tôt.

Les gouvernements locaux et régionaux peuvent faire beaucoup pour réduire le changement climatique tout en améliorant leurs finances. Il en résulte que notre gouvernement local et régional est désormais reconnu par la communauté nationale et internationale pour son rôle dans le changement climatique. Lors de son sommet de Bonn, la COP23 a soutenu notre déclaration, adoptée par les dirigeants locaux et régionaux. Notre gouvernement local et régional est un élément clé consulté sur la législation européenne. Les nouveaux programmes extérieurs de l'UE se concentrent sur des actions au niveau local, telles que l'Alliance mondiale contre le changement climatique.

Notre Convention des maires de 2015, qui s'élargit pour inclure les pays subsahariens, est une approche novatrice unique. 7 600 autorités locales sont invitées à élaborer des plans d'action et à investir directement dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique. Ainsi, des milliers de gouvernements locaux et régionaux s'engagent volontairement à mettre en œuvre les objectifs climatiques et énergétiques de l'UE dans leurs régions d'origine. La Convention s'engage à présenter un plan d'action et d'énergie durable dans un délai de deux ans. Un inventaire des émissions de référence représente la mesure du point de départ et les rapports sont produits tous les deux ans par la suite. L'évaluation des risques climatiques et de la vulnérabilité aide à identifier les priorités du plan. Ses signataires prévoient de réaliser près d'un tiers des objectifs climatiques de l'UE pour 2020, soit 240 millions de tonnes de dioxyde de carbone. Alors, comment fait-on ? Des bâtiments plus économes en énergie, de l'électricité produite à partir de sources renouvelables et des systèmes de transport public à faible émission de carbone. Et le résultat ? De meilleurs endroits où il fait bon vivre, avec de l'air plus pur, moins de congestions routières et des logements plus abordables et plus sains. Nous avons donc des avantages financiers évidents à utiliser une énergie plus propre et plus efficace.

La Convention des Maires devient ainsi mondiale. Pour aider les maires d'Afrique subsaharienne à obtenir leurs propres programmes de lutte contre les effets du changement climatique, il existe un nouveau programme de l'UE, présenté par le Commissaire européen de la coopération internationale et du développement (DEVCO). D'une ville à l'autre, d'une région à l'autre, c'est une excellente occasion de partager, d'apprendre et de se renforcer les uns les autres, d'apprendre de nos réussites et de nous assurer que seules les réussites seront reproduites. Nous pouvons ainsi agir plus rapidement pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Il existe de nombreux exemples de coopération décentralisée en matière d'environnement, de gestion des déchets et de l'eau, ainsi que de lutte contre le changement climatique.

J'en donne deux exemples : premièrement, au Pays de Galles, au Royaume-Uni, nous travaillons sur le programme conjoint « Pays de Galles pour l'Afrique » avec Mbale en

Ouganda, la coalition Mbale contre la pauvreté œuvrant en matière de santé, moyens d'existence et commerce équitable, genre, environnement, changement climatique et éducation. Grâce à ce projet, 4,2 millions d'arbres ont été plantés et 10 000 travailleurs du commerce équitable ont été aidés, dont la moitié sont des femmes. Le programme comprenait des projets concernant la ruche et la chèvre, l'amélioration de la qualité du café et le développement du marché pour parvenir à des prix plus élevés. Un deuxième exemple est celui du Commonwealth of Local Government Forum. Il offre des subventions en capital pour développer la résilience dans les petits États insulaires en développement, qui sont les plus exposés aux risques liés au changement climatique.

Le CCRE, PLATFORMA et ses partenaires dirigent conjointement deux coalitions multipartites, l'une sur l'économie circulaire et l'autre sur la coopération décentralisée entre les régions et les villes. Ces coalitions créent des opportunités d'échanges, de dialogue et de partage des innovations. Comme vous le savez, le changement climatique n'a pas de passeport. Les effets de nos actions locales sont globaux. Ce sont les pays industrialisés qui ont été les plus grands responsables des émissions de gaz à effet de serre, mais nous ne pouvons pas nous permettre de reproduire nos erreurs du passé. L'Afrique a une situation financière nettement moins favorable, d'autant plus de raisons de tirer parti des expériences de nos villes et régions pour limiter l'impact sur l'environnement et se préparer aux changements à venir. Le lancement de la Convention des maires en Afrique subsaharienne et l'attention croissante portée aux questions climatiques au niveau local à travers le monde par l'intermédiaire de PLATFORMA sont des initiatives que l'UE devrait soutenir de manière plus intensive. L'action est locale, mais l'effet est global.

En conclusion, je voudrais encourager tous les collègues, tous les élus locaux, à réfléchir quant à la manière dont nous pouvons créer des ponts de coopération internationale en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, en travaillant au niveau local à travers nos deux continents. Enfin, je vous remercie de votre attention et de vos réflexions. Le monde est global et rien ne peut être réalisé isolément. C'est seulement en travaillant ensemble que nous réussissons. Unissons-nous pour protéger ce beau monde que nous partageons et améliorer la vie de nos populations. J'attends avec intérêt d'entendre vos idées et vos discussions

M. Victor Odaga, Conseil des Gouverneurs, Kenya

L'environnement a été identifié comme un secteur clé dans la réalisation de la Vision 2030 du Kenya et des objectifs de développement durable. En 2016, le Gouvernement a continué de mettre en place et d'appliquer des politiques et des mesures juridiques qui régissent la gestion, la conservation et l'exploitation des ressources naturelles.

Le Conseil des gouverneurs a été établi en vertu de l'article 19 de la loi de 2012 sur les relations intergouvernementales (IGRA), afin de créer un forum de consultation pour les quarante-sept gouvernements des comtés, conformément à la Constitution du Kenya de

2010. Les objectifs sont : partager l'information sur le rendement des comtés dans l'exécution de leurs fonctions, dans le but d'apprendre et de promouvoir les meilleures pratiques ; examiner les questions d'intérêt commun pour les gouvernements des comtés ; régler les différends entre comtés dans le cadre de la Loi sur les relations intergouvernementales (IGRA).

Le Conseil des gouverneurs a décentralisé les fonctions en matière d'environnement. La quatrième annexe de la Constitution 2010 a dévolu les secteurs et fonctions suivants aux gouvernements des comtés : enlèvement des ordures ménagères, décharges et élimination des déchets solides ; contrôle de la pollution de l'air, de la pollution sonore et autres nuisances publiques et extérieures ; systèmes de gestion de l'eau et services d'eau et d'assainissement ; gestion des catastrophes. Les gouvernements des comtés doivent également mettre en œuvre des politiques gouvernementales nationales spécifiques sur les ressources naturelles et la conservation de l'environnement, y compris la conservation des sols et de l'eau et la foresterie.

Le Kenya et par extension les comtés ont dû faire face ces dernières années aux impacts du changement climatique correspondant à des pertes socio-économiques. Entre 1990 et 2010, le Kenya a perdu en moyenne 12 050 ha, soit 0,32 % par an. Au total, entre 1990 et 2010, le Kenya a perdu 6,5 % de son couvert forestier, soit environ 241 000 ha. La Constitution exige le maintien d'au moins 10% du boisement. Actuellement, 7,1%, soit environ 4 467 000 ha du Kenya, sont boisés. La loi de 2012 sur les gouvernements des comtés prévoit en outre en matière de planification que « les gouvernements des comtés élaborent leurs plans dans un cadre intégrant l'aménagement économique, physique, social, environnemental et spatial.

Les comtés doivent mieux protéger et développer les ressources naturelles de manière à aligner les politiques gouvernementales nationales et régionales ». Les sécheresses prolongées, les inondations et l'augmentation des températures ont eu un impact négatif sur le secteur agricole, réduisant considérablement la production alimentaire du pays. Les effets sur la santé comprennent l'augmentation des maladies à transmission vectorielle et du paludisme, tandis que les routes se sont graduellement détériorées en raison de conditions météorologiques extrêmes comme les inondations ou l'augmentation des températures.

Comment intégrer le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe dans la planification des comtés ? Ils doivent être intégrés dans les plans d'aménagement du territoire, les plans de développement intégré des comtés et les plans sectoriels. L'accent doit être mis sur la résilience plutôt que sur la réaction aux catastrophes ; le relèvement est désormais une idée courante dans la prévention des catastrophes. Un gouvernement de comté doit, lors de l'élaboration, de la mise à jour et de l'approbation du Plan de développement intégré du comté et des Plans sectoriels du comté, intégrer la mise en œuvre du Plan d'action national sur le changement climatique, en tenant compte des priorités nationales et régionales.

Le comté de Kisumu a mis en place un département sur l'énergie verte et le changement climatique. Il coordonne et contrôle la mise en œuvre des interventions liées à l'énergie verte et au changement climatique dans d'autres programmes ; met en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation.

Voici les projets qui ont été lancés avec succès pour améliorer les LED et atténuer les effets du changement climatique : installations solaires dans les petits villages, les marchés, les rues et les écoles ; projet de centre scolaire visant à donner aux enfants de huitième les moyens de prolonger leurs heures d'apprentissage et aux enseignants de recevoir des nouvelles de la radio et la télévision ; biogaz pour les écoles afin de fournir de l'énergie propre et permettre de préparer le déjeuner pour les enfants en maternelle (écoles de Pith Kochiel, Masogo, Odiénya, Kobura et Ochok) ; éclairage solaire communautaire pour prolonger les heures d'ouverture des marchés, par exemple Holo Market ; Centre de biotechnologie - en cours.

Biogaz pour les écoles en vue de fournir de l'énergie propre et permettre la préparation du déjeuner des élèves ECDE : 10 milliards de dollars américains par an sont consacrés au kérosène en Afrique subsaharienne uniquement pour éclairer les foyers, les lieux de travail et les zones communautaires. Chaque année dans le monde, les ménages pauvres dépensent 37 milliards de dollars américains en kérosène pour l'éclairage, en biomasse pour la cuisine et autres combustibles insalubres et non renouvelables. Les écoles ECDE du comté de Kisumu sont représentatives de la forte dépendance de la plupart des établissements d'enseignement du Kenya vis-à-vis de la biomasse - bois de chauffage, charbon de bois, paille et résidus de récoltes - comme source d'énergie. Jusqu'à récemment, 1000 arbres adultes étaient abattus chaque année pour fournir du combustible de cuisson à 5 écoles de Kisumu, pour un coût d'environ 2 000 000 KES (20 000 USD).

Ces ressources auraient pu être utilisées à de meilleures fins. La technologie du biogaz, installée par le comté, fournit maintenant une source propre de combustible et d'énergie pour la cuisson, remplaçant le kérosène ou le bois de chauffage et préservant l'environnement. La consommation moyenne de bois de chauffage par mois et par école a été estimée à 5000 Kgs et 2220 Kgs avant et après l'installation de biogaz, respectivement, ce qui s'est traduit par une réduction mensuelle nette de 2780 Kgs (55,6 %). La consommation de charbon de bois a également diminué de manière significative à 83,9 % avec l'utilisation de biogaz. Les économies financières réalisées sur les dépenses de combustible, qui se composent à la fois des dépenses en bois de chauffage et en kérosène, ont été en moyenne de 10 000 KES par école, soit un total de 600 000 KES par an dans les cinq écoles.

Ces économies ont finalement été remises en cascade au niveau des ménages, où l'argent est retourné dans les fonds locaux et est utilisé pour payer les frais de scolarité, construire de meilleures maisons, acheter de la nourriture et permettre aux citoyens de faire des investissements. Le lisier de la plante fournit un excellent engrais qui a augmenté la productivité de la ferme-école. Cela représente des économies supplémentaires, car l'école consomme ses propres produits agricoles au lieu d'en acheter sur le marché et aide les

élèves dans le besoin. Réduction des dépenses en engrais agricole ménager - acquis librement à partir du lisier de biogaz.

Voici les initiatives d'autres comtés pour atténuer les effets du changement climatique et promouvoir les LED : Isiolo a testé un modèle pour le fonds d'adaptation du comté dévolu afin d'accéder au fonds climatique mondial pour améliorer la production d'énergie solaire et éolienne ; le comté de Makueni a fait des progrès en allouant 1 % du coût budgétaire total de son développement au changement climatique ; dans le comté de Marsabit, plus de 50 % de la population dépend des secours alimentaires. En raison de la persistance de la sécheresse, des maladies de bétail et des maladies humaines, les ressources consacrées au développement sont affectées à la gestion des situations d'urgence provoquées par ces catastrophes. Le CIDP met donc l'accent sur des stratégies qui incluent les techniques de collecte de l'eau, l'exploitation et l'utilisation d'autres sources d'énergie.

Pour aller de l'avant : nécessité davantage d'actions de lobbying au niveau du comté, avec l'appui de la direction du changement climatique au niveau national - lobbying politique à travers le Conseil des gouverneurs (CdG) ; renforcement des capacités pour la communauté. Il s'agit de promouvoir le changement d'attitude ; la participation à l'élaboration du CIDP ; le lobbying en faveur d'une allocation accrue par le biais de forums sur les budgets publics et d'une législation sur la politique de lutte contre le changement climatique dans les comtés ; l'appui de la Direction nationale et du CdG pour améliorer les directions ou unités de lutte contre le changement climatique dans les comtés.

Table ronde thématique 2 - Migration et mobilité humaine

Coprésidents :

- **M. Andreas Wolter**, Maire adjoint de Cologne, Allemagne
- **M. Anacko Mohamed**, Président de la Région d'Agadez, Président de l'Association des régions du Niger

Experts :

- **M. Hans Janssen**, Maire d'Oisterwijk, membre du CdR
- **M. Marcel Baglo**, Agence béninoise de gestion intégrée des frontières

1. Quand nous pensons à la migration, nous avons tendance à oublier qu'il y a aussi un important flux migratoire à l'intérieur même de l'Afrique. Certains pays d'Afrique ont besoin de beaucoup de main d'œuvre, tandis que d'autres ont une main-d'œuvre qualifiée mais n'offrent aucune possibilité d'emploi. Par exemple, l'Egypte compte un grand nombre de médecins au chômage, tandis que le Nigeria manque de médecins. Un autre exemple est lié au problème de l'agriculture : dans nombre de pays un pourcentage élevé de jeunes quitte les campagnes et les emplois dans le domaine de l'agriculture et préfère se tourner vers les zones urbaines. C'est le cas au Gabon qui a beaucoup de terres fertiles mais ne dispose pas de main d'œuvre pour exploiter les sols. Ainsi, le pays est obligé d'importer des produits alimentaires de son voisinage ou de pays non africains.
La migration vers l'Europe est une autre question pour laquelle des solutions doivent être trouvées au plus vite. Les migrants qui quittent l'Afrique sont généralement des jeunes gens qualifiés, mais souvent, même s'ils parviennent à entrer en Europe, ils ne trouvent pas d'emploi correspondant à leurs qualifications car leur diplôme ou leur expérience ne sont pas reconnus.
2. La principale raison de la migration est la pauvreté dans le pays d'origine, qui à son tour est liée au changement climatique. La migration est un problème mondial. Si rien n'est fait pour réduire le changement climatique, les gens continueront à perdre leur emploi et les flux migratoires ne feront qu'augmenter. S'il existait de bonnes possibilités d'emploi, peu de gens chercheraient à émigrer vers d'autres pays. Cela représente également une perte pour le pays lorsque des personnes qualifiées émigrent, puisqu'en quittant leur pays, elles n'ont pas la possibilité de contribuer à son développement.
3. Les dialogues entre les gouvernements locaux africains devraient être renforcés en vue de structurer les flux migratoires en interne. Une solution comme la création d'une plateforme africaine avec des villes qui ont déjà mis en place des initiatives dans ce domaine, pourrait constituer une première étape. Donner à tous les citoyens africains la possibilité de voyager dans tout le continent africain, comme les citoyens européens peuvent le faire en Europe, aiderait également à éviter l'immigration clandestine. Pour éviter que l'investissement pour le développement local ne disparaisse dans les circuits de corruption, nous devrions peut-être envisager d'investir directement avec les gouvernements locaux et la région. Au niveau européen, la légalisation de la migration et sa formalisation constituent une autre mesure pour rendre la migration plus humaine.

Table ronde thématique 3 - Développement économique local

Coprésidents :

- **M. Sunday Hanson** Amaechi, Vice-président de l'Association des gouvernements locaux du Nigéria
- **M. David Simmonds**, Vice-président de l'Association des Gouvernements Locaux d'Angleterre et du Pays de Galles

Experts :

- **M. Luc Martens**, Maire de Roulers, Vice-président du CCRE ;
- **M. Philipp Heinrigs**, Economiste Senior, Secrétariat du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE

La ville de Roulers en Belgique entretient depuis des années une coopération avec la commune de Dogbo (Bénin). L'un des principaux axes de travail et d'échanges dans ce partenariat a été l'amélioration de l'espace du marché local comme un vecteur du développement économique local. Ainsi, l'amélioration de l'infrastructures et de latrines a été accompagné par les échanges avec la population sur les politiques locales et par des campagnes pour impliquer les commerçants du marché qui sont pour beaucoup partie de l'économie informelle. Ainsi, ce partenariat a conduit à améliorer la prestation de services de la commune de Dogbo, la qualité du service du marché et la façon dont la municipalité implique autant les commerçants que les citoyens. Le thème du développement économique local s'est donc avéré un champ d'action opportun pour affecter positivement la vie des citoyens, ainsi que le changement de pratiques gouvernementales locales.

M. Heinrigs a partagé les résultats d'un projet de recherche de l'OCDE sur la production alimentaire et le commerce comme activités économiques principales en Afrique de l'ouest : représentant 66% des emplois formels et informels de la région. Un rapport de la Banque Mondiale montre que la production alimentaire se dégage comme la plus importante contribution en valeur ajoutée, et seconde plus grande contribution à l'emploi. Alors que la part des entreprises du secteur agroalimentaire n'était que de 4% en 2012, il a généré 18% des emplois. Ces emplois évoluent avec l'urbanisation rapide de la région, réduisant la part relative des emplois agricoles dans l'économie alimentaire.

Le travail de l'OCDE montre que les transformations du système alimentaire crée de grandes opportunités de nouveaux emplois dans ce système. Toute stratégie de développement économique local devrait donc intégrer de façon centrale les dimensions locales, rurales-urbaines et urbaines. Les politiques devraient destinées à réduire les barrières aux opportunités sociales et économiques qui dérivent du secteur alimentaire – tout en reconnaissant la dimension informelle de cette économie. En même temps, les investissements devraient se concentrés sur la connectivité, les infrastructures, les services publics en milieu urbain et rural (particulièrement dans les petites villes et communes) afin de créer des incitations aux investissements du secteur privé. A cet effet les gouvernements locaux doivent être dotés des ressources appropriées pour avoir l'autonomie d'agir.

Table ronde thématique 4 - Autonomisation des jeunes

Coprésidents :

- **M. Guy-Michel Chauveau**, Maire de La Flèche, France
- **M. Lima Dos Santos Ekeneide**, Maire d'Acqua Grande, Président de l'Association des Maires de São Tomé e Príncipe

Lorsque nous nous engageons dans un partenariat dans un autre pays, nous donnons toujours la priorité aux jeunes. Comme l'a souligné Federica Mogherini, le présent Sommet est le tout premier à s'adresser spécifiquement aux jeunes et à mettre en place un groupe de jeunes dirigeants de l'UA et des pays de l'UE. Je fais référence à l'Initiative UA-UE Youth Plug In, qui a rejoint nos débats aujourd'hui.

Experts :

Mme Linda Hes, Conseillère municipale de Castricum, membre de YELAC, un projet visant à encourager les jeunes élus locaux, femmes et hommes (de moins de 35 ans), à échanger sur leur expérience de jeunes décideurs locaux européens.

Je demande aux responsables locaux présents dans la salle comment ils arrivent à faire participer les jeunes à la politique locale. Il est difficile d'intéresser les jeunes lorsqu'ils poursuivent des études secondaires ou universitaires, ou lorsqu'ils commencent à chercher un emploi. En tant que jeune dirigeante locale, je constate qu'il est très difficile pour eux de concilier un mandat local, les premières expériences professionnelles et la vie sociale. Les jeunes sont intéressés, mais nous devons les aider à trouver du temps et les soutenir. J'ai commencé à m'intéresser à la politique locale à l'âge de 19 ans et cela fait à présent 8 ans que j'y suis engagée.

M. Tagro Lazare, Coordinateur de la Plate-forme de services à la jeunesse, Région Agneby-Tiassa, travaillant en particulier sur l'emploi des jeunes.

Un comité directeur réunissant des jeunes, des femmes et d'autres organisations de la société civile a été mis en place. La stratégie de la ville a consisté à s'appuyer sur cette plateforme de services pour intégrer les jeunes professionnels (18 à 40 ans) dans toutes les zones d'emploi du territoire. La ville participe financièrement à ce projet avec l'AFD et la BAD. Les fonds ont permis notamment la création d'une salle informatique municipale pour que les jeunes puissent accéder aux offres d'emploi en ligne. Le programme comprend également une formation de 6 mois à 2 ans, mais l'insertion professionnelle qui en découle est pérenne et durable. Il en résulte 251 jeunes employés indépendants et 547 créations d'emplois.

L'échange d'expériences a révélé que d'autres régions ou municipalités avaient des expériences diverses pour autonomiser les jeunes et favoriser leur insertion professionnelle, par exemple des prêts aux jeunes du village pour financer un projet spécifique, qu'ils rembourseront lorsque celui-ci sera mené à bien. À Dakar, il existe un fonds de développement municipal pour la création d'une pépinière d'entreprises avec la ville de Marseille (France). Dakar travaille également avec la FAO et la ville italienne de Milan pour

permettre aux jeunes femmes de vivre du micro-jardinage à domicile et soutenir l'agriculture périurbaine. Ce projet permet aux jeunes femmes de cultiver leur propre nourriture mais aussi de la vendre. Chefchaouen au Maroc a également mis en place un projet innovant dans le cadre d'une coopération décentralisée avec la ville de Barcelone, en Espagne : une entreprise simulée pour permettre aux jeunes d'avoir une première formation à l'activité professionnelle. Cette formation comprend 2 mois d'apprentissage théorique et 10 mois d'apprentissage pratique.

Guy Michel Chauveau soulève la question de savoir comment susciter l'intérêt des jeunes pour la vie publique locale. Certains conseils municipaux organisent des conseils de jeunes lorsque ceux-ci deviennent porte-parole de leur district ou de leur école. Cette mesure suffit-elle néanmoins à maintenir l'implication des jeunes dans la vie municipale ? La plupart du temps, les jeunes émigrent vers une autre ville pour y faire des études universitaires et il n'est pas certain qu'ils reviendront plus tard dans leur ville d'origine. Il suggère la mise en œuvre par la fonction publique européenne d'échanges internationaux de jeunes entre les villes, afin que celles-ci profitent des jeunes désireux de s'engager dans la vie publique locale à l'étranger.

Pour conclure, **Julija Humar**, l'une des jeunes boursière de l'initiative "Plug-in" UA-UE pour la jeunesse de Slovénie, partage également son expérience personnelle en tant que jeune femme politique. J'ai l'intention de me présenter au Parlement en juin et ma recommandation aux autorités locales est d'impliquer et de sensibiliser les jeunes à la vie politique locale. Les jeunes doivent aussi voir de nouveaux visages sur la scène politique afin de comprendre que le changement est possible et qu'ils peuvent le façonner. Elle présente également aux participants les activités des jeunes impliqués dans l'initiative « Youth Plug-in » UA-UE.



Le forum des gouvernements locaux et régionaux UA-UE s'est conclu avec les Secrétaires Généraux de CGLU Afrique, M. Jean Pierre Elong Mbassi, et du Conseil des Communes et Régions d'Europe, M. Frédéric Vallier, présentant les principales conclusions et résultats du Forum, et recevant le mandat de présenter ces messages au Sommet UA-UE des chefs d'Etats et de gouvernements.

La déclaration d'Abidjan a été adoptée par les participants élus locaux et formellement remise à M. Sidiki Diakité, Ministre de l'intérieur et de la Sécurité en Côte d'Ivoire



Annexe 1 : DECLARATION DU FORUM AFRIQUE-EUROPE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET REGIONAUX

Nous, leaders des gouvernements locaux et régionaux des États membres de l'Union africaine et de l'Union européenne, réunis le 27 novembre 2017 à Abidjan, Côte d'Ivoire, en marge du 5ème Sommet Union africaine-Union européenne des chefs d'Etat et de gouvernement des deux régions, adressons cette déclaration aux institutions et États membres de l'Union africaine et de l'Union européenne :

NOTRE EVALUATION DU CONTEXTE ACTUEL :

- **Considérant** l'importance du développement et du maintien d'un dialogue structuré et continu au plus haut niveau entre l'Europe et l'Afrique à travers l'organisation des Sommets Union africaine-Union européenne ;
- **Vu** les changements intervenus au cours des années récentes dans l'environnement politique au niveau de chaque région et au niveau mondial ainsi que les multiples crises qui affectent tant l'Afrique que l'Europe ;
- **Considérant** qu'il est plus que jamais temps de redonner un nouvel élan et plus d'ambition au partenariat politique UA/UE, afin d'apporter des solutions partagées, innovantes et durables à la hauteur des défis et enjeux globaux de plus en plus complexes d'aujourd'hui et de demain ;
- **Rappelant** que le Sommet UA-UE d'Abidjan en 2017 se tient à un moment clé de l'histoire des deux régions, plus particulièrement avec la réintégration du Maroc au sein de l'Union africaine, et l'ouverture des discussions sur l'Accord post-Cotonou qui devra guider les relations Afrique/Europe à partir de 2020 ;
- **Vu** les engagements des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine en faveur de la décentralisation manifestée par l'adoption de la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale, et du développement local ; et la création du Haut Conseil des autorités territoriales en tant qu'instance consultative de l'Union africaine, lors de leur conférence tenue à Malabo, Guinée Equatoriale, en juin 2014 ;
- **Vu** les engagements pris dans la Charte européenne de l'autonomie locale, ainsi que la reconnaissance de l'Union européenne du rôle des gouvernements locaux dans les politiques de développement et coopération internationale, manifestée dans la Communication de 2008 « Les autorités locales : des acteurs en faveur du développement » et la Communication de 2013 « Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats plus concrets en matière de développement » ;
- **Conscients** que tous les pays et toutes les régions du monde doivent désormais inscrire leurs politiques et leurs stratégies dans le cadre des grands agendas régionaux et mondiaux, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et le nouveau Consensus européen pour le développement, l'Agenda 2030 pour le développement durable, l'Accord de Paris sur le Climat, et le Nouvel Agenda urbain ;
- **Convaincus** que pour être solide et durable, et avoir un impact concret sur la vie des populations, le partenariat politique UA/UE doit inclure, mobiliser et mettre en synergie tous les acteurs pertinents aux différents niveaux de gouvernance, du niveau local au niveau mondial, en passant par les niveaux national, sous-régional ou continental ;

- **Convaincus** que le développement de la coopération entre territoires contribue à faire émerger une relation de compréhension et de respect mutuels favorables à des relations pacifiques et amicales entre les peuples des deux continents ;
- **Convaincus** que l'égalité entre les femmes et les hommes constitue à la fois un objectif majeur pour nos sociétés et un facteur crucial de développement social, économique et environnemental et qu'à ce titre les inégalités qui touchent les femmes dans le domaine de l'accès à la prise de décision, à l'éducation, aux ressources économiques et à la santé doivent donc être combattues ;
- **Reconnaissant** que la situation des jeunes dans nos sociétés sera l'un des indicateurs clé pour juger du succès ou de l'échec de nos stratégies de développement inclusif et durable ;
- **Certains** que le développement économique local est un des facteurs clé de croissance inclusive et durable, à condition qu'il repose sur une décentralisation fiscale, un environnement législatif, réglementaire, institutionnel et financier approprié, garantissant une plus grande autonomie des autorités locales et régionales dans la gouvernance comme dans la prise d'initiatives et d'actions au sein des villes et territoires ;
- **Considérant** la situation dramatique des personnes déplacées ou migrants en quête de meilleures opportunités et conditions de vie. Et considérant que les villes et territoires en Europe comme en Afrique ont la responsabilité finale d'accueillir de façon transitoire ou définitive ces personnes en garantissant des conditions dignes et justes ;
- **Rappelant** que les populations migrantes quittent une collectivité locale pour aller s'installer dans une autre collectivité locale d'un pays d'accueil en Afrique ou en Europe ;
- **S'accordant** sur le fait que la migration devrait donc être considérée comme un vecteur de rapprochement entre l'Afrique et l'Europe, stimulant la rencontre des cultures tout en respectant le principe d'égalité de dignité, le partage et la diffusion des savoir-faire, ainsi qu'un réel renouvellement du co-développement entre nos deux régions par l'implication des migrants et des diasporas.

NOS CONTRIBUTIONS AU FUTUR PARTENARIAT ENTRE L'UNION AFRICAINE ET L'UNION EUROPEENNE :

1. **Nous soutenons** l'organisation et la tenue du dialogue au plus haut niveau entre l'Afrique et l'Europe en vue de développer un véritable partenariat entre les deux régions, et **nous nous engageons** à y contribuer en lui apportant la perspective du terrain, incarnée par la sphère de gouvernance la plus proche des citoyens et des réalités qu'ils vivent ;
2. **Nous félicitons** le fait que le Sommet UA-UE d'Abidjan ait prévu à son ordre du jour la discussion des enjeux stratégiques qui affectent les relations Afrique/Europe et ont un impact sur la vie des populations au niveau de nos villes et territoires, et plus particulièrement sur les enjeux majeurs relatifs à l'accès à l'énergie et à l'emploi, l'éducation et la participation des jeunes dans la vie publique, ainsi que ceux relatifs à la migration et à la mobilité humaine, au changement climatique et la question du développement inclusif durable ;
3. **Nous sommes déterminés** à mobiliser les forces vives de nos villes et territoires, en particulier les jeunes et les femmes, afin qu'ils participent plus activement à la dynamique de

transformation structurelle promue par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Nouveau Consensus européen pour le développement, et les agendas mondiaux adoptés par la communauté internationale, dans l'objectif de n'écarter personne :

4. **Nous nous engageons** à inscrire nos actions de coopération décentralisée en cohérence avec les préoccupations du Partenariat Afrique/Europe, et à faire connaître les demandes des populations à nos gouvernements locaux et régionaux au sein des instances appropriées dudit Partenariat afin que la Stratégie Conjointe Afrique/Europe (JAES) renouvelée et que les plans d'actions qui en découlent soient en phase avec les attentes et les réalités vécues par les populations des deux régions au niveau local ;
5. **Nous nous engageons** à inclure la perspective de l'égalité des genres à toutes les étapes de notre développement territorial et de nos actions de coopération décentralisées, afin de mieux répondre aux besoins des femmes et des hommes des deux régions, et afin que nos coopérations pour le développement contribuent efficacement à la réduction des inégalités de genre ;
6. **Nous nous engageons** à augmenter l'investissement de nos gouvernements locaux et régionaux dans le domaine de l'éducation des jeunes et de leur formation professionnelle, ainsi que dans le domaine de l'émancipation et l'autonomisation des femmes, en vue d'offrir à tous et à toutes de meilleures perspectives d'emplois et de revenus là où ils vivent, dans nos villes et nos territoires ;
7. **Nous encourageons** vivement l'implication de nos villes et territoires dans la Convention des Maires pour le climat et l'énergie, nos villes et territoires présentant l'environnement le plus approprié pour traduire en action les engagements pris au niveau national (CND), en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. Nous demandons par conséquent que l'accès des gouvernements locaux à la finance locale soit facilitée.

NOS PROPOSITIONS POUR RENFORCER LE PARTENARIAT UA-UE :

8. Nous insistons sur l'importance d'inclure les représentants des gouvernements locaux et régionaux d'Europe et d'Afrique dans le cadre du dialogue de haut niveau UA-UE, en tant qu'acteurs du développement mais également acteurs d'intégration régionale et de coopération entre les deux régions ;
9. Nous appelons à ce que le partenariat soit organisé dans le cadre des deux unions régionales, dont l'architecture de gouvernance permet un dialogue équilibré, inclusif et multi-acteurs (gouvernements nationaux, parlements, gouvernements locaux et régionaux, société civile, secteur privé) ;
10. Nous lançons un appel aux Etats membres de l'Union africaine qui ne l'ont pas encore fait, de signer et/ou de ratifier la Charte africaine sur les valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance et du développement locale ; et de soutenir l'opérationnalisation du Haut Conseil des collectivités locales de l'Union africaine ;
11. Nous encourageons l'Union africaine à impliquer les gouvernements locaux et régionaux dans ses mécanismes d'alertes précoces sur les conflits ainsi que dans le règlement durable des sorties de crise au niveau des villes et territoires, afin de gérer les tensions et prévenir leur transformation en crise ouverte ;

12. Nous appelons à une redéfinition de la JAES afin de mettre en œuvre le partenariat politique entre l'Europe et l'Afrique, soutenue par des instruments financiers appropriés qui considèrent l'Afrique dans son entièreté ;
13. Nous demandons en conséquence la mise en place d'un instrument financier spécifique dédié à l'appui du partenariat politique UA/UE. Nous estimons que cet instrument doit faire partie intégrante du futur accord post Cotonou – qui devrait également comporter une dimension régionale couvrant l'Afrique dans son entièreté.
14. Nous appelons au lancement d'un ambitieux programme « Jeunes et emploi » mobilisant la créativité des jeunes d'Afrique et d'Europe, favorisant la création d'activités économiques et d'emploi au sein de nos territoires, et encourageant les échanges et l'apprentissage mutuel entre les jeunes d'Afrique et d'Europe ;
15. Nous demandons également que la JAES soutienne les initiatives et actions visant à favoriser la participation dans la vie publique locale, comme le Réseau des femmes élues locales d'Afrique (REFELA) et de la Commission permanente sur l'égalité du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), ainsi que les échanges et opportunités d'apprentissage mutuel ;
16. Nous soulignons la nécessité de mener des projets visant la mobilisation des investissements domestiques et des investissements externes du secteur privé pour le développement local, qui soient alignés et en cohérence avec les priorités de développement de nos villes et territoires. La croissance économique locale doit être durable et équitable. Toute infrastructure ou investissement privé doit suivre cet objectif et idéalement porter une attention particulière aux entreprises appartenant au secteur de l'économie populaire (secteur informel) ainsi qu'à l'économie sociale et solidaire, représentant plus de 60 % des emplois dans les villes et villages africains.

NOS PROPOSITIONS POUR LES PROCHAINES ETAPES :

17. Nous félicitons le fait que l'Union européenne et l'Union africaine soutiennent la tenue du Forum Afrique-Europe des gouvernements locaux et régionaux, et appelons à ce que les gouvernements locaux et régionaux et leurs organisations représentatives soient systématiquement intégrés et associés au dialogue sur le partenariat politique UA/UE. Nous sollicitons en conséquence les Etats membres participant au Sommet d'Abidjan à instituer le Forum Afrique/Europe des gouvernements locaux et régionaux comme l'une des plateformes officielles de ce dialogue politique ;
18. Nous demandons que le Sommet d'Abidjan autorise l'organisation d'une séance d'audition inclusive des principaux groupes d'acteurs, partie prenante de ce dialogue politique afin que les porte-parole du Forum aient l'opportunité de présenter les conclusions et recommandations des travaux du Forum aux chefs d'Etat et de gouvernement des deux régions.

Adopté à Abidjan, le 27 novembre 2017

Le forum

Annex 2 : Liste des participants (sur base des listes d'inscription)

Name	Surname	City/Region/Organisation	Function
Kalev	Härk	Association of Estonian Cities	Councillor of Valga/Estonia
Maria Dina	Tozzi	Region of Tuscany	MANAGER INTERNATIONAL ACTIVITIES SECTOR
Monica	Barni	Region of Tuscany	Vice President of the Regional Government of Tuscany with responsibility for Cultural, University and Research policies and international cooperation
Hes	Linda	Castricum/Noord-Holland/VNG	Local representative
Parks	Tau	UCLG	President
Lixi	Anna	European Commission	Head of sector Local authorities
Cicarelli	Paolo	European Commission	Head of unit Cities, Local authorities
Emilia	Saiz	UCLG	Deputy Secretary General
Andreas	Wolter	City of Cologne, Germany/ Platforma	Mayor
Bougeard	Jocelyne	AFCCRE / Platforma	Vice Présidente
Walid	Matouk	Tripoli/North Africa/Cilg Vng international	Team Leader
MMACHAKGA MPHO BW	Moruakgomo	Botswana association of local authorities	Bala president /CLGF
Martens	Luc	VVSG	Member of Executive Committee
David	Simmonds	Local Government Association of England and Wales	Vice Chairman of Local Government Association of England and Wales
Eva	Banos de Guisasola	CCRE	Policy Adviser
Celine	Bloch	PLATFORMA	Assistant
Marine	Gaudron	PLATFORMA	Policy Officer
Wouter	Boesman	PLATFORMA	Policy Director
Frédéric	Vallier	Council of European Municipalities and Regions (CEMR)	Secretary General
Hans	Janssen	VNG	Mayor of Oisterwijk
Kwena Prince	Mashita	South African Local Government Association (SALGA)	Africa-Europe Local and Regional Governments Forum
Marianne	Overton	Local government association, london	Vice Chairman / CEMR spokesperson on environment
TETART	Jean-Marie	Cités Unies France	Maire de Houdan ((France)
REY	CARLA	AICCRE - ITALIAN SECTION OF CEMR	SECRETAIRE GENERALE
BONACCINI	STEFANO	CEMR	PRESIDENT

CHAUVEAU	Guy-Michel	Ville de LA FLECHE / Cités Unies France	Maire / Représentant de Cités Unies France
Tewodros Gebiba	Geda	Hawassa city/SNNP Region/ Ethiopian Cities Association	Myayor of Hawassa City & President of Ethiopian Cities Association
Ronan	Dantec	Nantes/Loire Atlantique/Sénat - Association Climate Chance	Sénateur / Porte-parole climat CGLU / Président Association Climate Chance
Romain	Crouzet	Paris/Île de France/Association Climate Chance	Coordinateur des Programmes
Jean-Yves	Camus	Ville de Paris	Chef du pôle diplomatie et Europe de la Ville de Paris
Luc Sètonджи	ATROKPO	Communauté des Communes de Zou (CCZ)	Président de la CCZ
Cheikh	THIAM	Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN)	Vice-Président de la CUN
Abdoulaye	THIMBO	Pikine	Maire de Pikine
Kossi Ametowoyona	Loglo	Tsévié	Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Tsévié
Régine	Bibi Epouse Amougou Noma	Yaoundé IV	Maire de la Commune de Yaoundé 4
Jean Oscar	Sanguza Mutunda	Lubumbashi	Maire de Lubumbashi
Etienne Marcel	OTELE MANDA	Yaoundé III	Maire de la Commune de Yaoundé 3
Sarah Sebagala	Kanyike	Kampala	Deputy Lord Mayor
Ndiouga	Sakho	Dakar	
Léontine	Yangba Bonna	Bangui	Vice-Présidente
Manuel Antonio Alculete	Lopes de Araujo	Quelimane	Municipal Council of Quelimane
Sidi Mohamed Alioune Mohamed El Abd		Communes du Sud	Association Mauritanienne des Communes du Sud
Clara	Doe Mvogo	Monrovia	
Armand Roland Pierre	Beouinde	Mairie de Ouagadougou	Maire de Ouagadougou
Adama	Zerbo	Mairie de Ouagadougou	Chef de Département des Relations Internationales
Valentin	Bayiri	Mairie de Ouagadougou	Conseiller Technique Principal
Paulo César	Pires velhinho rodrigues	Praia	Maire Adjoint
Bernard Jean Joel	Belinga	Yaoundé IV	Coordonnateur du Projet PACAEDC de Yaoundé IV
Ibrahima	Etia	Cercle des communicants en décentralisation	Spécialiste en communication

Abdoul Gafarou	Tchalaou	UCLG Africa	Help Desk Officer CoM SSA
Juliet Mekone	Sale	UCLG Africa	Regional Director West Africa Regional Office
Amougou Noma	Régine	Commune de Yaoundé 4	Maire
Onana kounou	Jean pierre	Commune de Yaoundé 4/ Mairie de yaouné 4/Cameroun	Point focal projet « d'Appui à l'Amélioration Citoyenne et à la Planification de la Gestion Intégrée de l'Environnement et des sources d'Energies Durables dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 4 »
Ndiouga	Sakho	Ville de Dakar - Senegal	President commission aménagement urbain, développement durable, cadre de vie et gestion du littoral
Cheikh	Thiam	Nouakchott	Vice-Président
Saleck	Ahmed Cherif	Nouakchott	Directeur des études et projets
Etienne Marcel	Otele Manda	Commune de Yaoundé 3/ Convention des Maires pour l'Afrique Subsaharienne	Maire
Abdoulaye	Thimbo	Ville de Pikine	Maire de la Ville de Pikine
Claude	Edzougou Nkoumou	Commune de Yaoundé 3 / Convention des maires	Point Focal du Projet Plan d'action en faveur d'un accès à une énergie durable et du climat
Clara doe	Mvogo	Monrovia, liberia	Mayor
Nathalie	Koffi	Sénégal /Enda Energie	Chargée de communication
Mohamed El Abd	Sidi Mohamed	Association Mauritanienne des Communes du Sud (AMCS)	Président
Ndiaga	Fall	Ville de Pikine	Coordonnateur projet climat energie
Damalie	Nyamatte	Kampala/Kampala capital city authority	Participant
Jean Pierre	Ilunga Ngwej	Lubumbashi	Coordinateur Projet Lubumbashi"2030"
Kossi Amétowoyona	Loglo	Ville de Tsévié	Maire
Kodjo	Sodjavi	Mairie de Tsévié	Responsable de suivi de PPEd
Ndiouga	Sakho	Ville de Dakar	Président Commission Aménagement et Développement Durable
DAMALIE	Nyamatte	KAMPALA/ KAMPALA CAPITAL CITY AUTHORITY	PARTICIPANT
ETIENNE MARCEL	Otele manda	Commune d'Arrondissement de Yaounde III	Maire
Claude Bernadin	Edzougou nkoumou	Commune d'Arrondissement de Yaounde III	Point Focal PAADC / CAY3

Sarah	Kanyike Sebagala	Kampala Capital City Authority	Deputy Lord Mayor, Kampala
Linda	McAvan	European Parliament	Member of the European Parliament, Chair of DEVE Committee
Väino	Reinart	Estonian Presidency of the EU	Undersecretary for External Economic Policy and Development Cooperation
Bruno	Leclerc	French development Agency in Abidjan	Director
Maria	Shaw Barragan	European Investment Bank	Director of lending Operations in Africa, Caribbean, Pacific, Asia, and Latin America
Manuel	Manrique Gil	European Parliament	Administrator
Jérôme	Notebaert	Ambassade de France en Côte d'Ivoire	Attaché de Coopération « Enjeux Globaux »
Melissa	Kerim-Dikeni	Tsevie, Togo	Conseillère en charge des questions énergétiques
Youssouf Nicolas	Djibo	Commune de Bouake	Maire
Komenan Pierre	Kouame	Commune de Bouake	Chef projet BOVIVE - CD
Thierry Nicaise	Dognondo	Commune de Bouake	Responsable action sensibilisation projet BOVIVE - CD
Aïssatou	Diouf	Enda Energie/ Reseau Climat et Developpement	Climate change advocacy officer
Esmat	Waheed	Egypt	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Teodor	Kalpakchiev	Bulgaria	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Julija	Humar	Slovenia	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Hilda	Liswani	Namibia	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Misheck	Gondo	Zimbabwe	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Aissatou	Toure	Belgium / Senegal	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Fabian	Wagner	Germany	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Feben	Tamrat Mengesha	Ethiopia	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Jacopo	Bencini	Italy	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Aminetou	Bilal	Mauritania	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Triinu-Liis	Paabo	Estonia	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Okonkwo	Gerard	Nigeria	AU-EU Youth Plug-In Initiative
Birgitte	Markussen	European External Action Service	Deputy Managing Director – Africa Division

Les photos du 1^{er} Forum des gouvernements locaux et régionaux
Afrique-Europe sont disponibles sur Flickr
<https://flic.kr/s/aHsm9WraC3>

©UCLG-Africa & PLATFORMA





Sommet Union Africaine - Union Européenne 2017
African Union - European Union Summit 2017

29 - 30 Novembre 2017
Abidjan, Côte d'Ivoire

1st Africa-Europe Local Government Forum

#AUEUlocal

Local & regional governments join forces
for sustainable development

27 November 2017
Abidjan, District Hall

Organised by:



Supported by:

